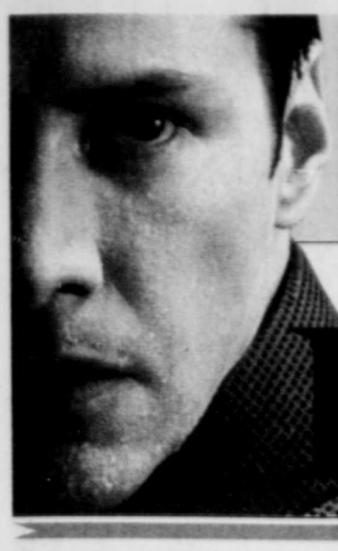

ARTS ET VIE Cinquante pays à l'heure de « La Matrice révolutions » B 1

ACTUALITÉS Maher Arar raconte son cauchemar syrien A 5

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2003

PÉRÉQUATION

Québec perdrait 5 milliards $ d'ici 2008

« Il va falloir se battre, sinon ça va être effrayant », dit Séguin

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ À moins d'une réforme importante de la péréquation, Ottawa pourrait réduire ses transferts aux provinces de 11 milliards $ sur cinq ans. Des prévisions qui se traduisent au Québec par un manque à gagner potentiel de 5 milliards $ d'ici 2008.

Alors qu'il entend atteindre le déficit zéro et « espère » livrer les baisses d'impôt promises, le ministre des Finances, Yves Séguin, doit maintenant composer avec le spectre d'une réduction importante des paiements de péréquation. « Il va falloir se battre pour préserver nos revenus actuels. Sinon, ça va être effrayant », a déclaré M. Séguin au sortir d'un point de presse, hier, ajoutant qu'il comptait bientôt en toucher un mot à son homologue fédéral, John Manley.

« S'il y a une réforme, nos revenus ne changeront pas, a convenu M. Séguin. Il (M. Manley) a présenté ça hier (lundi) en plein exercice de réforme de la péréquation avec les provinces, en disant que ça va baisser pendant cinq ans. Autrement dit, il se dégage un surplus en se disant : "Je vais payer moins aux provinces". »

Tous les plus grands prévisionnistes du pays s'entendent pour dire que, dans l'état actuel de la formule, Ottawa pourrait aller chercher plus de 2 milliards $ par an. Pour l'année en cours, ce sont 2 395 000 $ qui n'iraient pas vers les provinces en paiement de péréquation, un montant supérieur aux 2 milliards $ que les provinces recevront pour financer leur système de santé. Pour le Québec, il s'agit d'une diminution annuelle de revenus de plus de 1 milliard $, soit à peu près l'équivalent du budget total

Voir **PÉRÉQUATION** en A 2 ➤

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Georges Leblanc étreignant sa femme Louiselle à son arrivée à l'aéroport.

Même en plein naufrage, Leblanc songeait à sa prochaine course

Le navigateur lévisien de retour

RÉAL LABBÉ
RLabbe@lesoleil.com

Georges Leblanc pense déjà à la prochaine Transat Québec — Saint-Malo. Celle de l'été prochain. Il y songeait même pendant que lui et son compagnon d'infortune, Marc Nadeau, attendaient les secours à la suite du naufrage du voilier *Ciment St-Laurent/Océan* en fin de semaine.

Secoué, le capitaine ? Un peu. Effrayé ? Pas vraiment. Déçu ? Beaucoup. Même très déçu. Heureux d'être de retour ?

« Oui, toujours heureux d'être de retour, sauf que je ne pensais pas vous voir aussi rapidement, a-t-il dit au groupe de journalistes qui l'ont accueilli hier à son arrivée à l'aéroport. C'était prévu que l'on se parle ici à la mi-décembre. Il est arrivé un imprévu. Mais si on ne fait rien, c'est sûr qu'il ne nous arrivera rien. »

Mais la chance n'est pas toujours là pour Georges Leblanc. L'an dernier, pour la Route du rhum, son bateau avait navigué dans une nappe d'huile

Voir **NAUFRAGE** en A 2 ➤

À LIRE AUSSI :
■ **Bateau à la dérive** Page S 6

Partenariats public-privé : le Trésor sert une mise en garde

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Concurrence insuffisante, déficit démocratique, craintes des employés, coûts du financement et profits du secteur privé. Les chemins des partenariats privé-public comportent des « risques potentiels » qu'il ne faut pas négliger, affirme le champion de ces ententes, le Conseil du trésor du gouvernement du Québec.

Ces obstacles potentiels sont énumérés dans un document remis tout récemment au Cercle des sous-ministres adjoints et associés. Le rapport se présente sous forme de faits saillants. Il est signé par le secrétaire associé aux marchés publics au Trésor, Jacques Lafrance.

Il y a deux mois, la sous-ministre responsable de la réingénierie au Conseil du trésor, Louise Pagé, avait exposé devant le même forum une série de possibilités liées à l'opération qu'elle pilote. Cela allait de la privatisation des sociétés d'État au réexamen des conventions collectives, des liens avec le privé en éducation en passant par le rôle des commissions scolaires.

Jeudi, le haut fonctionnaire Jacques Lafrance a élaboré sur les avantages que l'État peut tirer de « l'univers du PPP », l'acronyme désignant les « partenariats public-privé ». Ces avantages sont évidemment d'ordre budgétaire.

L'exposé reprend des données provenant d'une étude sur les expériences semblables menées en Grande-Bretagne. Les projets de construction, peut-on lire, connaissent des dépassements de coût dans 73 % des projets lorsque l'État est le seul maître d'œuvre. En partenariat, cela survient dans 22 % des cas.

Selon la même source, l'impact se fait aussi sentir au sujet du respect des échéanciers. Seul, l'État affiche des retards dans 70 % des dossiers, une proportion qui est ramenée à 24 % lorsque le privé est partenaire, assure l'étude britannique.

La présentation de M. Lafrance indique que l'État peut profiter d'une « atténuation des risques » en s'adjoignant le privé. « Qualité accrue du service » et « réduction des coûts » peuvent s'appuyer notamment sur la concurrence.

Un des écueils « potentiels » porte justement sur la nécessité de s'assurer qu'il existe un niveau de concurrence suffisant. L'exposé souligne également que les gestionnaires tentés par les partenariats doivent prendre en compte les « craintes des employés, les coûts du financement et les profits du secteur privé » dans l'élaboration des ententes.

Joint hier, le sous-ministre Lafrance a précisé qu'il s'agit de mises en garde qui

Voir **PARTENARIATS** en A 2 ➤

DEMANDES SALARIALES DU SECTEUR PUBLIC

Charest appelle au « réalisme »

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Le premier ministre Jean Charest et ses ministres Monique Jérôme-Forget et Yves Séguin — les gardiens du coffre-fort des finances publiques — ont lancé un appel au réalisme et au sens des responsabilités des syndicats qui déposeront des revendications salariales comportant des augmentations de 12,5 % sur trois ans.

Jean Charest a pris au mot le premier vice-président de la CSN, Louis Roy. « Il a lui-même caractérisé le dépôt syndical comme étant un dépôt qui faisait frémir. Ce n'est pas moi qui ai choisi ce mot-là. »

Lundi, Louis Roy dévoilait le contenu de la demande que déposeront la CSN, la CSQ et la FTQ à la mi-décembre. Pour les années 2004, 2005 et 2006, les centrales réclament des majorations de 4,5 %, 4 % et 4 %.

Le coût de la demande est évalué à 2,6 milliards $, soit 1 milliard $ pour la première année du nouveau contrat de travail et 800 millions $ pour chacune des deux années subséquentes. Il faudra aussi ajouter la facture de l'équité salariale dont les coûts ne sont pas encore déterminés. La présidente du Conseil

Voir **CHAREST** en A 2 ➤

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Sur un traversier entre Québec et Lévis, des membres de la CSN ont prévenu hier la présidente du Conseil du trésor et le premier ministre (en effigie) de ne pas toucher aux services publics, « sinon ils vont naviguer en eau trouble ».

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Éditorial	A 18
Arts et vie	B 1	Le monde	A 15
Bourses	C 5	Petites annonces	S 14
Bridge	S 19	Québec / Canada	A 9
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 8	Statistiques	S 12
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 9, minimum 1

Pluie verglaçante en matinée, pluie en après-midi avec vents légers. Probabilité de précipitations de 100 %. Demain : ciel variable. Vendredi : averses de pluie ou de neige. Détails **page S 20.**

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 0 cm — L'an dernier : 1,4 cm
Cet hiver : 0 cm — L'hiver dernier : 1,4 cm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, N° 305
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
MERCREDI
6 27657 00073 5

1617385

Chez Autopneu Auclair

GOODYEAR AUTOPNEU AUCLAIR

je paie 1 pneu par mois** **Maximum 4 mois, achat de 75$ et sur approbation de crédit

Beauport	639, rue Clémenceau	661-1212
Vanier	385, rue Lavoie	683-1010
Les Saules	3755, boul. Hamel	871-6740
Québec	1220, boul. Charest O.	681-4646
Lévis	155, Président-Kennedy	833-3282

TEMPÊTE DE RABAIS
GOODYEAR Ultra Grip Ice
Traction maximale dans la neige et sur la glace
*Rabais offert à l'achat de quatre Ultra Grip Ice
40 $ de rabais Instantané* du détaillant du 6 oct. au 15 nov. 2003
GOODYEAR Eagle Ultra Grip
Haut de gamme, très performant, offrant une traction exceptionnelle en hiver
*Rabais offert à l'achat de quatre Eagle Ultra Grip
60 $ de rabais Instantané* du détaillant du 6 oct. au 15 nov. 2003
PNEUS D'HIVER
À partir de 44,44 $
P155/80R13 / flanc noir
*Achat minimal de 250$ et sur approbation de crédit.
NOUS ENTREPOSONS VOS PNEUS avec frais minimes

DEMAIN
dans LE SOLEIL

Les Alouettes fourbissent leurs armes. Les Alouettes de Montréal sont favoris pour triompher des Argonauts de Toronto, dimanche, au Stade du parc olympique, en finale de la division Est de la Ligue canadienne de football.

Dans le cahier Sports

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE?
CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste?

Téléphonez-nous : (418) 686-3394
Télécopiez-nous : (418) 686-3374
Écrivez-nous : redaction@lesoleil.com
ou à : Nouvelles LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547 succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

PÉRÉQUATION

Suite de la Une

des services de garde. Pour les années suivantes, les prévisions font état d'une réduction d'un peu plus de 2 milliards $ pour 2004-2005 et 2005-2006, de 2,2 milliards $ pour 2006-2007 et de 2,3 milliards $ pour 2007-2008.

Au bout de l'exercice, Ottawa économiserait donc la rondelette somme de 11 milliards $ et des poussières. D'où l'importance, affirme M. Séguin, de s'entendre le plus rapidement possible avec le fédéral sur une nouvelle formule de péréquation.

Déjà, le ministre québécois tient pour acquis que le fédéral consentira à modifier le calcul de la valeur foncière, comme le réclame le Québec depuis presque un quart de siècle. Une modification qui pourrait représenter des centaines de millions de dollars de plus pour le Québec.

Aux Finances, on estime que les prévisions d'Ottawa constituent un « risque important » pour les finances du Québec, surtout dans un contexte où Yves Séguin calcule une impasse de 3 milliards $ et où il doit dégager un autre milliard de dollars pour absorber les baisses d'impôt promises par les libéraux. « Peut-être y aura-t-il un déficit si nous ne trouvons pas de solutions. C'est très complexe d'orchestrer tout ça », admet-il.

Alors qu'il « se bat avec toutes les hypothèses possibles pour finir avec un déficit zéro cette année », M. Séguin « entretient l'espoir raisonnable » d'une embellie au cours des prochains mois. Il en veut à preuve une demande forte pour les « obligations du Québec qui sont aussi compétitives que celles de l'Ontario sur le marché international », sur un indice de confiance des consommateurs au beau fixe depuis quatre mois et sur une augmentation de 15 % des investissements étrangers.

Quatre mois avant son prochain budget, M. Séguin garde le cap sur ses principaux objectifs de réduction fiscale et de déficit zéro. S'il a à trancher entre les deux, l'équilibre budgétaire aurait préséance. « C'est sûr qu'on n'ira pas en déficit », a dit le ministre hier en réponse à un journaliste qui lui demandait si la promesse de réduire les impôts était irresponsable. « Si vous me posez la question à savoir si on va réduire le fardeau fiscal en allant en déficit, la réponse est non. On va être clair. On s'en va vers l'engagement du déficit zéro et on fait tout en notre possible dans notre approche en espérant que notre engagement fiscal soit au rendez-vous. »

Comme un « coureur de marathon », il scrute patiemment les économies possibles pour venir à bout de son « impasse qui se confirme » de 3 milliards $. « C'est certain que nous regardons très attentivement l'ensemble des dépenses et c'est clair qu'on va devoir aller vers des compressions nouvelles l'an prochain, qu'on va devoir revenir à l'examen des mesures fiscales comme je l'ai fait le 12 juin. »

Au lendemain de l'assurance donnée par M. Manley que le fédéral honorera son engagement de verser deux milliards aux provinces pour la santé, M. Séguin y voit une « bonne nouvelle » qui ne règle pas les autres problèmes. En fait, toutes les provinces avaient déjà inscrit la somme à leur budget. « Ce n'est pas de l'argent neuf », a tenu à préciser le ministre québécois des Finances, qui se réjouit toutefois de la position fédérale, aujourd'hui « plus respectueuse des priorités des citoyens et citoyennes ».

NAUFRAGE

Suite de la Une

et il avait perdu un temps précieux dans ce gâchis. Il y a cinq ans, lors d'une tempête monstre non loin de Terre-Neuve, son bateau avait coulé et il avait été sauvé par un paquebot.

« Je ne suis pas découragé, même si c'est frustrant. J'ai quand même fait des milles et des milles sans qu'il ne m'arrive rien. Ce qui est surtout frustrant c'est quand le bateau se couche et que tu entends un gros crac. Tu sais que tu as des problèmes. »

Avant sa rencontre avec les médias, il avait eu le temps de serrer dans ses bras son épouse Louiselle et sa fille Danielle, de même que de nombreux parents et amis qui s'étaient donné rendez-vous pour l'accueillir en héros. En France, il a dû également faire le tour des médias, car la nouvelle n'est pas passée inaperçue.

Tout était pourtant si bien parti, surtout que le *skipper* lévisien avait été encore plus prudent que la plupart des équipiers des autres embarcations embarquées dans la Transat Jacques Vabre, la course aussi appelée la Route du café.

« Nous voulions être en dehors des voies maritimes pour éviter de se faire harponner par les gros cargos, quitte à perdre quelques milles au profit de nos adversaires. Nous avons été très prudents et l'accident aurait pu se produire en plein jour, car le conteneur était submergé. Nous avions préparé le bateau de façon impeccable et nous avons été plus que prudents. La même situation aurait pu se produire dans le fleuve Saint-Laurent. J'ai déjà frappé des troncs d'arbre et des réfrigérateurs dans le fleuve à la suite des grosses inondations au Saguenay. »

Même qu'en traversant le *Ciment St-Laurent* vers la France, en plein océan, Georges Leblanc raconte qu'ils ont vu un cachalot sortir en plein devant le voilier, à quatre pieds. « On lui voyait pratiquement les pores de la peau. »

Au plan de la sécurité, le bateau avait passé tous les tests imaginables et c'est pourquoi les deux marins n'ont pas été inquiets outre mesure quand il a chaviré.

« Ça s'est passé pas mal vite. Pendant que Marc dormait, je voulais charger les batteries pour l'électricité. Là, il y a eu un gros coup et je suis tombé sur le derrière. Puis j'ai entendu le crac. Le bateau a commencé à gîter et Marc, qui s'est réveillé, m'a demandé pourquoi le bateau gîtait. Puis l'eau s'est mise à entrer et nous nous sommes rapidement renversés dans le noir le plus complet. Il était impossible de s'orienter et nous avions de l'eau jusqu'au califourchon. »

La balise Argos ne servant plus à rien parce qu'immergée, le *skipper* a lâché une autre balise dans la Manche, sachant bien qu'elle ne resterait pas près du bateau, ce qui allait encore compliquer les recherches. « J'avais aussi réussi à mettre une petite lumière d'homme à la mer sur la coque du voilier et c'est ce qui nous a permis d'être secourus. C'était important de rester dans la coquille, même si l'eau était assez haute. Surtout qu'on ne pouvait absolument pas s'orienter à cause de la noirceur. Je souhaitais juste qu'un gros navire ne nous frappe pas. »

Marc Nadeau et Georges Leblanc ont toujours été en contrôle de leurs émotions. « Marc a très bien réagi. On s'est dit : on ne s'énerve pas et nous avons évalué la situation avec calme et pris les décisions qui s'imposaient. »

Ce qui n'a pas empêché Georges Leblanc de penser à l'avenir. Et l'avenir, c'est encore dans les grandes courses de voiliers qu'il le voit.

CHAREST

Suite de la Une

du trésor, Monique Jérôme-Forget, a déjà évoqué le chiffre de 1 milliard $.

Le premier ministre a indiqué que les parties n'en étaient qu'aux premiers balbutiements des négociations pour le renouvellement des conventions collectives des 430 000 syndiqués du secteur public échues depuis le 30 juin dernier et que la proposition syndicale sera examinée de près.

« Mais entendons-nous : l'état des finances publiques est tel que c'est très serré. Nous devons composer avec cette réalité tous les jours. »

Quelques heures plus tard, le ministre des Finances, Yves Séguin, jetait un peu de lumière sur cette « réalité » en signalant que le gouvernement se dirigeait tout droit vers une « impasse » de 3 milliards $ pour la prochaine année.

Des augmentations salariales totalisant 2,6 milliards $, il trouve ça donc « élevé ». Selon M. Séguin, il ne serait pas « raisonnable » et « responsable » d'engager l'ensemble du Québec dans des « dépenses comme celles-là ».

« Le seul message que j'enverrais à l'ensemble de nos amis du secteur public, c'est de comprendre la situation des finances de l'État du Québec et de s'y ajuster. »

En entrevue à RDI, M^me^ Jérôme-Forget a lancé un appel au réalisme aux leaders syndicaux. « Les centrales syndicales vivent dans le même monde dans lequel nous vivons tous. Elles sont conscientes que s'il y a un manque de 3 milliards $ à l'horizon, ça va causer manifestement des problèmes. »

Elle a refusé d'évoquer le spectre d'un « affrontement » avec les syndicats, insistant plutôt sur l'établissement d'un « dialogue » entre les parties. « Ça risque d'être corsé à l'occasion. Une négociation, c'est toujours un peu difficile. Je ne pense pas qu'il va y avoir un affrontement parce que nous allons négocier de bonne foi. »

Interrogé sur les premières réactions du gouvernement Charest, Louis Roy a répété que la démarche syndicale visait à protéger le pouvoir d'achat des employés de l'État.

« Jean Charest n'arrête pas de dire qu'il gouverne pour la classe moyenne. Eh bien, les travailleurs du secteur public sont des gens de la classe moyenne avec leur rémunération qui varie entre 27 000 $ et 40 000 $. Nous ne sommes pas des richards », a insisté le premier vice-président de la CSN.

Par ailleurs, si la CSN, la CSQ et la FTQ ont déjà déterminé leurs visées salariales, il en va autrement pour les syndicats indépendants du secteur public.

« Avec leur demande, les centrales ouvrent le chemin », a affirmé le président du Syndicat de la fonction publique du Québec, Michel Sawyer. « Il sera difficile, par exemple, de réclamer des augmentations de 17 % ou de 18 % pour trois ans. »

Présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Carole Roberge a fait remarquer que l'appétit salarial de ses membres devrait être identique à celui des trois centrales. Le SFPQ et le SPGQ comptent sur la révision de la structure de classification des emplois pour obtenir d'autres gains salariaux.

À la Fédération des infirmiers et des infirmières du Québec, le débat sur les enjeux salariaux n'a pas encore été fait et il ne sera pas complété avant le mois de février 2004, a expliqué la présidente de la FIIQ, Jennie Skene. La priorité des infirmières est le règlement de l'équité salariale, a-t-elle déclaré au SOLEIL en déplorant le fait que ce dossier « n'avançait pas du tout » en raison du silence persistant du Conseil du trésor.

L'immobilisme serait la devise du gouvernement, a-t-elle signalé, puisque la FIIQ n'a pas encore reçu une réponse du comité patronal de négociation à la suite du dépôt, en juillet, de son projet de convention collective touchant les clauses normatives.

Compte tenu de cette situation et sachant fort bien que les projets de loi que déposera sous peu le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard — l'un sur la nouvelle gouverne dans le réseau et l'autre sur les fusions d'unités de négociation et la décentralisation des négociations de certaines matières liées à l'organisation du travail —, risquent de bouleverser le cadre des négociations, la FIIQ n'est donc pas pressée d'établir sa politique salariale.

(Avec Mylène Moisan)

PARTENARIATS

Suite de la Une

portent souvent sur les perceptions que peuvent projeter les partenariats avec le privé. Sur la nécessité de la concurrence, le haut fonctionnaire a avancé « qu'on doit s'assurer d'apprécier l'intérêt du privé. S'il n'y a qu'un seul soumissionnaire (intéressé à un partenariat), nous ne serons pas gagnants ».

Le rapport du sous-ministre mentionne aussi la perte de contrôle et le déficit démocratique comme risques potentiels. Là aussi, il s'agit de perceptions que les gestionnaires publics doivent avoir en tête, a répondu M. Lafrance. À cet effet, il a dit au forum qui réunit les sous-ministres associés, mais aussi les présidents d'organisme d'État, comme le Conseil de la famille ou la Société des établissements de plein air du Québec que « c'est à nous d'inclure les spécifications pour demeurer en contrôle » des projets.

Jeudi, les participants au Cercle des sous-ministres se sont fait dire qu'en Angleterre, les ententes avec le privé sont en réévaluation dans le domaine des technologies de l'information. Jacques Lafrance a souligné qu'il s'agit d'un constat qui vient de l'étranger. Cela ne doit pas présumer de la suite des choses au Québec. « Mais ce n'est pas une panacée », ce type de recours au privé, a-t-il nuancé.

Lundi, Jean Charest a nommé les ex-premiers ministres Brian Mulroney et Daniel Johnson à la tête de la commission pour étudier l'implantation de deux grands hôpitaux universitaires, à Montréal, un investissement de 800 millions $.

Le sous-ministre Lafrance a indiqué au SOLEIL « qu'en théorie, c'est possible » que de tels projets fassent l'objet de partenariats avec le privé. Mais il en doute. « Je ne sais pas si un État doit faire ses premiers efforts dans des projets de cette envergure.

« Il est aussi possible que des parties soient faites. Un partenariat peut se séparer en portions bien délimitées. Par exemple, on peut confier la gestion des stationnements à un partenariat public-privé. »

1612223

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

1620617

Résultats

Banco — Tirage du 2003-11-04 — Banco Spécial
03 04 06 07 14 17 18 20 25 35
38 39 43 46 47 49 56 57 58 60

Les Quotidiennes — Tirage du 2003-11-04 : 3 717 — 4 3002

Extra — Tirage du 2003-11-04 — NUMÉRO 186857

Étoile — Tirage du lundi 2003-11-03

Numéro primaire	Lots
377268	50 000 $
77268	1 000 $
7268	50 $
268	10 $
68	5 $

Numéros secondaires			Lots
377267	ou	377269	5 000 $
77267	ou	77269	500 $
7267	ou	7269	25 $
267	ou	269	5 $
67	ou	69	2 $

Étoile — Tirage du mardi 2003-11-04

Numéro primaire	Lots
605553	50 000 $
05553	1 000 $
5553	50 $
553	10 $
53	5 $

Numéros secondaires			Lots
605552	ou	605554	5 000 $
05552	ou	05554	500 $
5552	ou	5554	25 $
552	ou	554	5 $
52	ou	54	2 $

LES LOTS PAYABLES À COMPTER DU MERCREDI

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-O, cette dernière a priorité.

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA

1620898

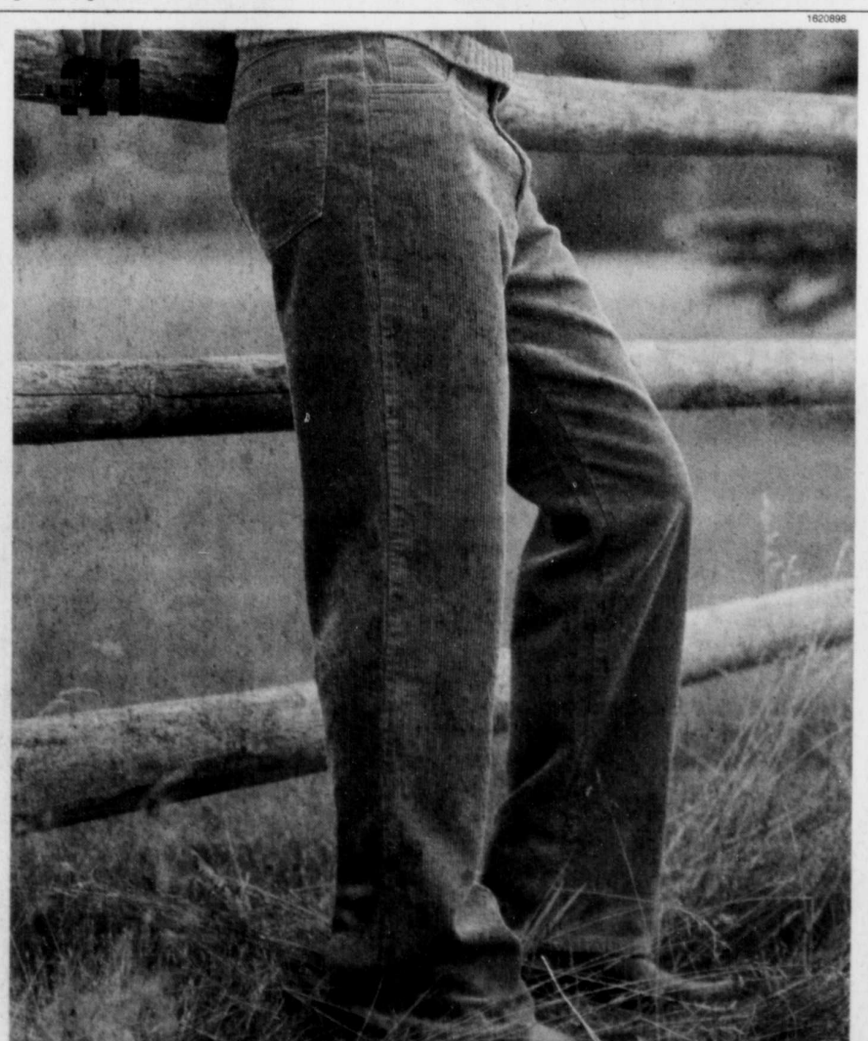

LE JEANS VELOURS CÔTELÉ 29,95

ÉCONOMISEZ 40% sur un jeans coupe régulière 5 poches, en fin velours de coton. Sable, marine, olive, cognac, acier. 30 à 40. Rég. 49.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

1620897

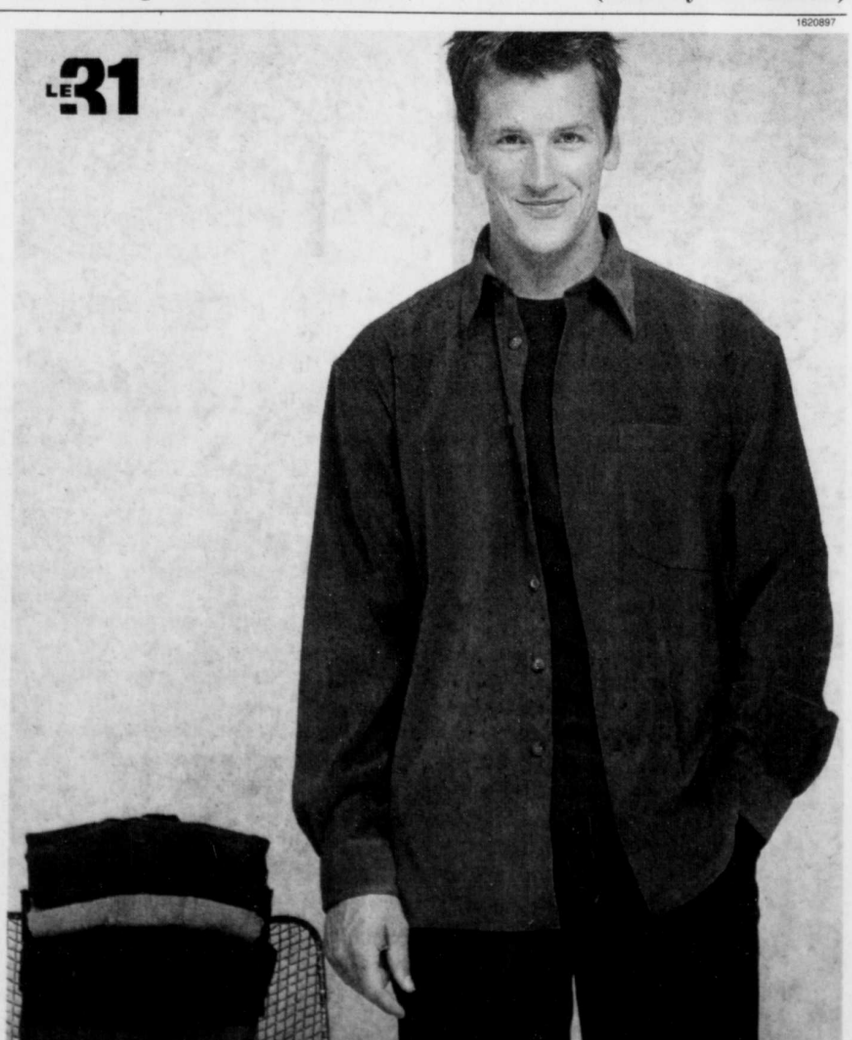

LA CHEMISE TOUCHER SUÈDE 29,95

ÉCONOMISEZ 49% sur un style vedette du 31, apprécié pour sa belle texture brossée, son entretien sans souci. Choco, caramel, noir, marine, taupe, rouille, indigo, brique. P.m.g.tg.ttg. Rég. 59.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Chœur Gospel Célébration
En spectacle les 14 et 15 novembre à l'Église Saint-Dominique

Douche froide pour les ex-maires

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

Le ministre Jean-Marc Fournier a balayé du revers de la main, hier, les revendications des anciens maires qui rêvent de récupérer leur municipalité telle qu'elle était avant les fusions.

« Il y a des groupes qui souhaitent que nous ne retenions pas les éléments d'agglomération, a affirmé le ministre des Affaires municipales. Ils ont le droit d'avoir des souhaits. Mais nous allons faire ce que nous avions dit: une consultation dans un cadre où l'agglomération est maintenue. »

Le ministre réagissait ainsi à une sortie publique effectuée la veille par d'anciens maires de villes fusionnées. Ceux-ci ont critiqué vertement les libéraux, jugeant qu'ils n'avaient jamais parlé de « défusions partielles », mais bien d'une annulation des fusions.

En plus de vouloir retrouver intacte leur ancienne municipalité, les anciens maires demandaient à ce qu'il n'y ait pas « d'obstacles » aux référendums, tel un taux élevé de participation au scrutin pour en reconnaître le résultat.

Hier, le premier ministre Jean Charest n'a pas donné d'indication quant à de nouvelles règles pouvant nuire aux desseins défusionnistes. « On aura l'occasion, a-t-il dit, au moment où on va déposer des amendements à la loi 9 (sur les défusions), de dire de quelle façon on voit la démarche démocratique. On veut qu'il y ait la plus grande adhésion possible. »

Le ministre des Affaires municipales a déjà reconnu qu'au moins 50% des électeurs inscrits dans une ancienne municipalité devraient prendre part à la consultation pour que la mobilisation soit jugée significative. Les amendements au projet de loi seront dévoilés avant la fin de novembre.

Les chances que des référendums soient tenus avant septembre 2004 sont faibles. Selon le ministre Fournier, la nécessité d'informer les citoyens avant l'ouverture des registres pouvant mener à la consultation, donc de fournir des études « préregistres », a repoussé d'environ deux mois les plébiscites. « La première élection pour une municipalité défusionnée pourrait avoir lieu en novembre 2005. C'est l'objectif depuis le début. » L'année qui sépare la tenue d'un référendum et les élections dans une ville défusionnée s'explique par le délai qui sera accordé à un comité de transition pour reconstituer l'ancienne municipalité, comme l'affirmait *La Presse*, hier.

« C'est trop long, affirme Émile Loranger, ex-maire de L'Ancienne-Lorette. Ça ne correspond pas à l'engagement pris par le premier ministre pendant la campagne électorale de régler ça vite. On n'a pas besoin de comité de transition pour défusionner. On tergiverse autour de je-ne-sais-quoi, il serait temps qu'on accouche. » Par ailleurs, l'ancien élu se dissocie de la prise de position des anciens maires, lundi, en faveur du *statu quo ante* aux regroupements forcés. « Je le sais bien que c'est impossible », affirme-t-il.

Dans l'opposition, Bernard Landry a fait ses choux gras du mécontentement des anciens maires. Selon lui, le gouvernement a réussi le « chef-d'œuvre de mettre tout le monde en furie » et est en train d'entacher l'histoire du Parti libéral du Québec. Les libéraux ont « fini par tromper tout le monde en étant des deux côtés à la fois, estime le chef du PQ. D'ailleurs, c'est compréhensible, ce projet (de défusion) est absurde. »

Pour sa part, Mario Dumont a déploré l'immobilisme dans lequel les délais plongent les nouvelles villes. « On est en train de ralentir le développement des grandes villes du Québec. »

LES ÉCOLES ET LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Des CS impuissantes

Les contrôles d'embauche ne peuvent tout éviter

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Les commissions scolaires de la région l'admettent. Il est difficile, voire impossible d'éviter une situation comme celle vécue actuellement à l'école La Farandole de Beauport lorsqu'un individu ne présente aucuns antécédents judiciaires.

« Ce que nous faisons comme contrôle d'embauche nous paraît encore une fois très approprié, mais c'est difficile de déceler chez un individu ce type de comportement (pédophilie). C'est un contrôle qui échappe à toute organisation. »

C'est à ce triste constat qu'arrive Jean-François Parent, directeur des communications à la commission scolaire des Premières Seigneuries, appelé à commenter l'arrestation, pour production et possession de matériel de pornographie juvénile, de Patrice Tremblay, éducateur spécialisé à l'école La Farandole.

Cela ne veut pas dire que quiconque peut postuler sur un poste d'enseignant ou autre sans devoir au préalable se soumettre à certaines vérifications.

Aux Premières Seigneuries comme dans d'autres commissions scolaires, sinon dans toutes, explique M. Parent, le candidat à un poste doit remplir une déclaration obligatoire sur laquelle il doit noter s'il a déjà purgé une condamnation — dont il n'a pas obtenu le pardon — pour un délit en lien avec l'emploi postulé. Il doit aussi indiquer s'il a déjà été congédié d'une autre commission scolaire ou entreprise et jurer de la véracité des faits. Le cas contraire équivaut à un renvoi.

La Charte des droits et libertés impose des limites

DES FAIBLESSES

À la commission scolaire des Découvreurs, où s'applique la même politique d'embauche, Alain Vézina, agent d'information, reconnaît « qu'il y a peut-être des faiblesses qu'il faudrait mieux encadrer. »

À preuve, le mois dernier, un individu sous enquête par la police de Québec dans le cadre du projet Scorpion, a réussi à obtenir un poste d'enseignant à l'éducation aux adultes pour un court contrat. Dans ce cas-ci, être sous enquête n'équivaut pas à être accusé. Résultat, personne ne peut le savoir. M. Vézina soutient toutefois que « les mesures actuelles sont adéquates ».

Ces mesures de vérifications, plutôt récentes, sont prises depuis les événements survenus dans des centres de la petite enfance où des personnes aux antécédents judiciaires douteux avaient pu obtenir un poste d'éducateur.

Mais qu'arrive-t-il si un employé développe un comportement déviant après son embauche ou s'il a été embauché il y a de nombreuses années, à une époque où il n'y avait pas de mesures de contrôle? C'est là que le bât blesse.

Dans les faits, il semble impossible de pouvoir agir, à moins d'entretenir de sérieux doutes. C'est du moins le cas aux Premières Seigneuries, qui a adopté il y a un an une politique d'utilisation des systèmes électroniques à des fins de communications comme le téléphone ou l'ordinateur. Cette politique autorise la commission scolaire à surveiller ou à saisir des communications « s'il y a des motifs raisonnables de croire qu'il y a abus » de tout genre, explique M. Parent.

Carole Coulombe, responsable des communications à la commission scolaire de la Capitale, rappelle pour sa part que, malgré la bonne volonté, la Charte des droits et libertés impose des limites aux mesures de contrôle qui peuvent être entreprises.

CHARTE DES DROITS

À ce chapitre, Robert Sylvestre de la Commission des droits de la personne, fait une mise en garde. « L'objectif de mieux protéger le droit des enfants est légitime et nécessaire. Il faut empêcher des personnes dangereuses de travailler auprès d'eux, reconnaît-il. Toutefois, il peut y avoir abus, par exemple refuser un emploi peu importe la nature du casier judiciaire. C'est à l'employeur de prouver qu'il y a un lien entre le délit et l'emploi », précise-t-il.

Ainsi, refuser un poste d'enseignant à quelqu'un qui a perdu son permis de conduire pour alcool au volant serait, selon lui, injustifié. « Il faut aussi penser qu'une personne qui a purgé sa peine récupère l'ensemble de ses droits (...) et ces vérifications ne doivent pas devenir une atteinte à la réputation », conclut-il, signifiant ainsi qu'il ne faut pas verser dans l'excès.

Première neige

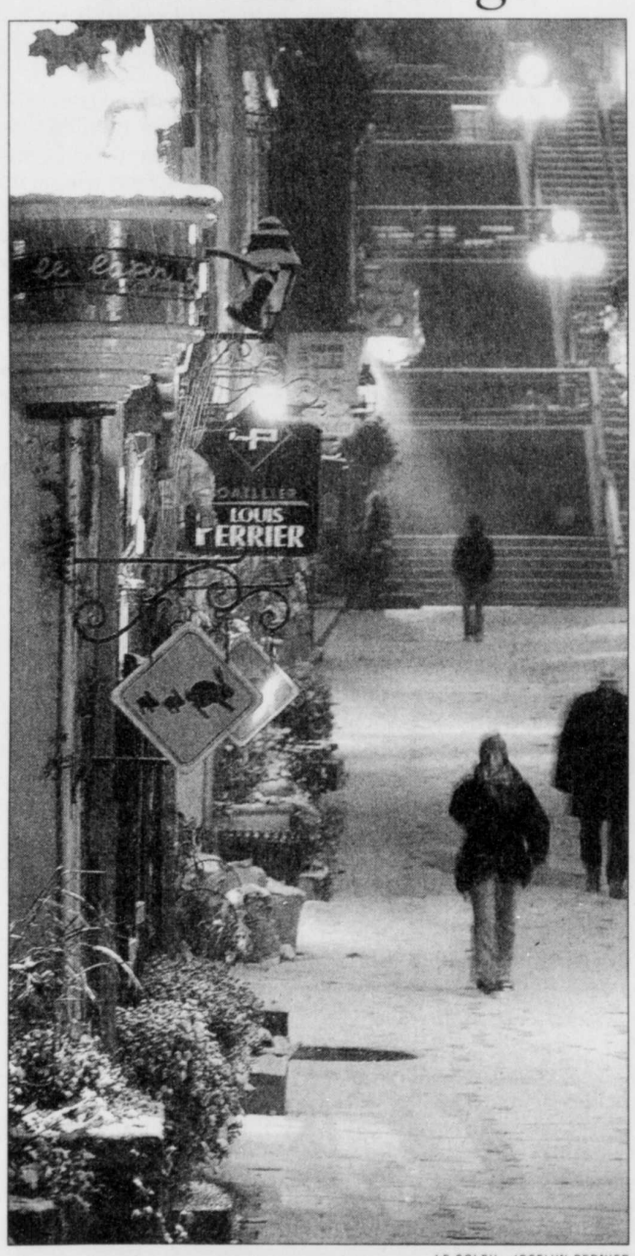

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Si la première neige qui tombait hier en soirée sur la capitale invitait au rêve, comme ici sur la rue du Petit Champlain, dans le sud de la province, c'était un cauchemar. La Sûreté du Québec a signalé des dizaines de sorties de route et d'accidents dont deux mortels. À Montréal, un carambolage survenu au kilomètre 110 de l'autoroute 10 ouest a obligé la fermeture de la route pendant plusieurs heures. La circulation a aussi été restreinte sur la route 122 à Racine en Estrie en raison d'un poteau sectionné. À Québec, le service de police ne signalait aucun événement routier particulier relié aux conditions météorologiques.

Mario Dumont à la rescousse de l'enquête Scorpion

Le chef de l'ADQ dit craindre que la confiance en la justice ne soit ébranlée dans la population

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

L'enquête Scorpion sur la prostitution juvénile à Québec a donné « des suites fort limitées, pour ne pas dire qu'elles ne sont jamais survenues », affirme Mario Dumont. Le gouvernement Charest doit agir pour « régler une crise de confiance » qui s'est installée envers le système de justice.

Le chef de l'Action démocratique du Québec y est allé de cette sortie, hier, à l'Assemblée nationale, donnant une nouvelle dimension à une affaire dont l'écho médiatique n'a de cesse de s'amplifier. Sa requête a reçu un accueil plus que prudent de la part de l'équipe libérale comme de celle de l'opposition officielle, le Parti québécois.

M. Dumont a rappelé aux parlementaires qu'au lendemain d'une première vague d'arrestations, les policiers de la Sûreté municipale avaient prédit « d'autres mises en accusation (...) et des suites considérables ». Rien ne s'est produit, a-t-il signifié.

Ce qui a entraîné « une crise avec peu de précédents dans notre système judiciaire. Les familles des victimes ne savent plus à quelle porte frapper, a-t-il lancé. Elles ont perdu confiance. »

Mario Dumont n'a pas défini ce qu'il attend du gouvernement. Par ailleurs, il cherche un moyen pour déposer bientôt à l'Assemblée nationale une pétition qui réclame la relance de l'investigation policière dans ce dossier. Pas moins de 40 000 citoyens l'auraient endossée.

Mais l'ADQ, indiquent ses conseillers politiques, est mal à l'aise avec la formulation de la pétition. Elle demande « au ministère de la Justice de faire une enquête publique sur l'ingérence probable de l'administration (du maire) L'Allier dans la gestion de l'opération Scorpion ».

Le chef de l'ADQ a insisté sur le fait qu'il ne veut surtout pas commenter les dossiers qui font en ce moment l'objet d'un procès, question de ne pas faire avorter les procédures. « Est-ce que le ministre (de la Justice) se joint à d'autres qui veulent que ça aille plus loin? » a-t-il mentionné.

La position de M. Dumont s'inspire de rencontres récentes. Samedi, il s'est entretenu avec ceux qui font campagne pour la relance de « Scorpion », en arborant un fanion. Hier, un de ses attachés politiques a eu un tête-à-tête avec deux des victimes impliquées dans le procès sur le démantèlement du réseau de prostitution de même qu'avec trois parents d'adolescentes qui sont dans la même situation.

Mario Dumont n'a pas voulu commenter les allusions associant le nom du maire au réseau de prostitution. « Je ne partage pas cela du tout.

« Mais ce n'est pas parce qu'il se dit des choses extrêmes sur la réputation des gens qu'il faut aller à l'autre extrême. » « Parce qu'il y a un comportement d'animateurs (radiophoniques) qui est difficilement acceptable sur le plan de l'éthique journalistique, (on ne doit pas dire) que tout est correct et qu'on ne donne plus de voix aux victimes ».

PROPOS IRRESPONSABLES

Dans l'enceinte parlementaire, le ministre de la Sécurité publique a jugé irresponsables les propos du leader de l'ADQ. Une « réponse maladroite », a dit Jacques Chagnon, pourrait « faire avorter le procès, (...) libérer des prévenus qui sont actuellement à Orsainville (...) et permettre aux témoins les plus importants de se laver les mains ».

Le ministre de la Justice, Marc Bellemare, n'a pas émis de commentaires. Son entourage rappelle que le ministre procède depuis un mois au réexamen du dossier pour déterminer si « des preuves ont été négligées et si les bonnes accusations ont été portées ». Il s'est montré excédé par les déclarations de M. Dumont.

La députée péquiste de Taschereau, Agnès Maltais, n'a pas réservé un bon accueil à la démarche de Mario Dumont. « C'est un leurre de penser qu'ajouter trois ou quatre enquêteurs à l'enquête Scorpion va régler, comme il le dit, le problème de la prostitution juvénile. Pour le faire, il faut un travail de fond, à long terme. »

Elle a indiqué qu'elle partage l'approche prudente du gouvernement libéral. Après avoir contacté le jurisconsulte, « nous ne pouvons pas soulever quoi que ce soit, sur le procès en cours ».

1612257

UNIVERSITÉ LAVAL

Les étudiants mal informés et mal dirigés, déplore l'ombudsman

Annie Morin
AMorin@lesoleil.com

Les étudiants de l'Université Laval sont généralement mal informés, parfois mal orientés et trop souvent en conflit avec leurs professeurs, constate l'ombudsman Patrick Robardet.

En annexe de son rapport annuel, présenté hier au conseil universitaire, l'ombudsman de l'Université Laval a énuméré la liste des règlements et politiques qui concernent directement les étudiants. Il a recensé pas moins de 23 textes, tous plus longs les uns que les autres. « Moi, étant étudiant, je n'aurais jamais pu ingurgiter et digérer une telle masse d'informations », a admis M. Robardet.

Un mauvais choix de cours peut avoir de graves effets, dit-il

S'il n'ose pas plaider directement en faveur d'une réduction du nombre de règlements et politiques, celui-ci suggère à tout le moins que l'Université les fasse connaître aux étudiants.

Il salue en cela l'activité Université 101, réalisée à la rentrée par la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) et le Service des affaires étudiantes, dont le but était d'informer les étudiants sur leurs droits et sur les services qui leur sont offerts.

Si l'activité se répète l'an prochain, il suggère toutefois d'insister davantage sur les responsabilités des étudiants. « Ils sont les premiers responsables de leur projet éducatif », souligne l'ombudsman, qui s'étonne encore que des jeunes lui demandent de rédiger à leur place leur lettre de plainte.

M. Robardet estime tout de même que le personnel de l'Université pourrait mieux accompagner les jeunes dans leur choix de cours. Plusieurs sont mal renseignés sur les préalables à l'entrée dans un cours ou un programme. Il rapporte notamment le cas d'étudiants, refusés dans un programme, qu'on redirige vers les études libres dans le but qu'ils augmentent leurs notes. Or, en l'absence d'encadrement pour choisir des cours qui leur conviennent, les étudiants voient souvent leurs notes diminuer et s'éloignent encore plus de leur objectif. « Les conséquences sont graves. »

L'ombudsman note toutefois que les plaintes concernant l'encadrement pédagogique ont tendance à diminuer d'année en année, tout comme celles d'ordre financier. Par contre, les plaintes concernant les droits de la personne sont en augmentation constante. Elles sont surtout le fruit d'étudiants étrangers.

M. Robardet inclut dans cette catégorie les conflits interpersonnels, les blagues de mauvais goût, le « dérapage dans les moyens utilisés pour contrôler une classe » et le climat de méfiance instauré par certains professeurs. « L'étudiant dont le parcours est irrégulier se voit accuser de jouer le système, un autre, de "filouter" », écrit l'ombudsman dans son rapport.

Il y a aussi les cas de ces étudiants qui se font « couper les vivres » par un professeur mécontent de leurs services alors qu'ils sont liés par un contrat d'assistance de recherche. Pour certains, cela peut être suffisant pour entraîner l'abandon des études, croit M. Robardet.

L'an dernier, l'ombudsman avait réclamé un code d'éthique pour encadrer les relations entre les professeurs et les étudiants. Il est en cours de rédaction, assurait hier la vice-rectrice aux études, Christiane Piché, qui se dit sensible aux problèmes soulevés dans le rapport.

Pour l'année 2002-2003, 554 personnes ont eu recours à l'ombudsman de l'Université Laval. Là-dessus, 402 se sont contentées d'une consultation et 152 ont déposé une plainte en bonne et due forme. De ces plaintes, cinq ont été jugées irrecevables, 43 non fondées et 64 abandonnées. Le quart des plaintes ont été jugées fondées. C'est une proportion semblable à l'an dernier, alors que 471 dossiers avaient été traités par l'ombudsman.

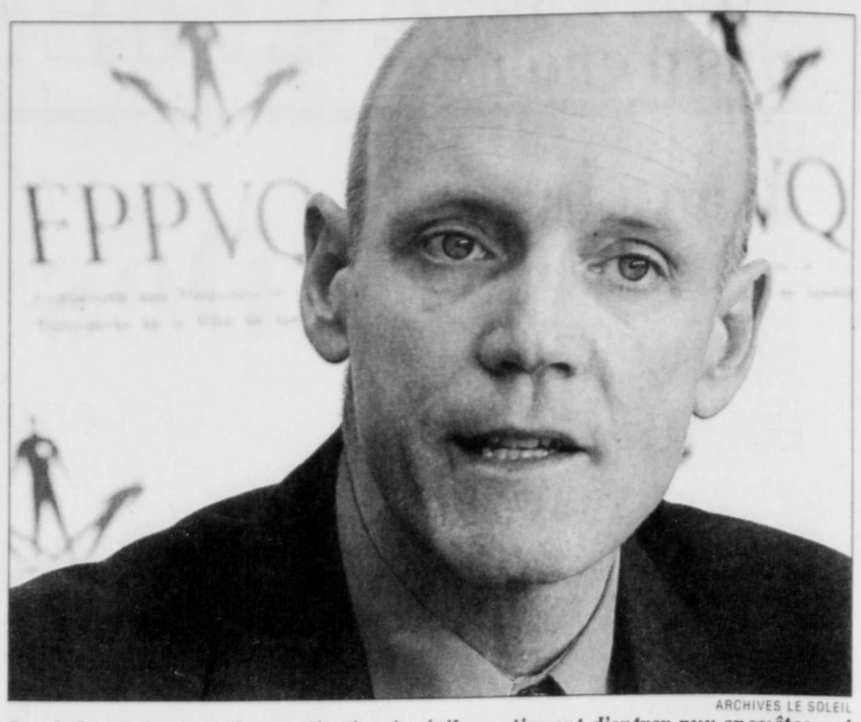

ARCHIVES LE SOLEIL

Des informations sur la prostitution juvénile continuent d'entrer aux enquêtes « et ne sont pas traitées, faute de ressources suffisantes », affirme le président de la Fraternité des policiers, Bernard Lerhé.

Crimes conjugaux : « les urgences, et encore »

Le projet Scorpion accapare beaucoup de ressources, dit la Fraternité des policiers, qui réclame plus d'embauches

Isabelle Mathieu
IMathieu@lesoleil.com

■ Le syndicat des policiers de Québec ne lâche pas le morceau. Au lendemain de l'adoption du plan de réorganisation, il accentue les moyens de pression et dénonce un manque d'effectif chez les enquêteurs en violence conjugale et en agressions sexuelles.

En pleine négociation d'une première convention collective, le syndicat des 700 policiers de Québec ne rate pas une occasion de cogner sur le clou du manque de personnel policier.

Hier, c'était au tour des enquêteurs spécialisés dans ce que les policiers appellent les « crimes familiaux », comme la violence conjugale et les agressions sexuelles.

Le président de la Fraternité des policiers, Bernard Lerhé, a confié avoir reçu il a quelques jours une lettre des 12 enquêteurs des « crimes familiaux » qui affirment « suffire à répondre seulement aux urgences, et encore ». « Il y a des personnes de leur équipe qui sont prêtées au projet Scorpion et qui seront en cour encore longtemps, dit Bernard Lerhé en entrevue au SOLEIL. Les enquêteurs qui restent commencent à sentir beaucoup de pression parce que dans leurs dossiers, les victimes connaissent leur agresseur. Elles appellent souvent les enquêteurs et se demandent pourquoi leur agresseur est toujours dehors. »

En réponse au plan du chef Langlais, la Fraternité réclame l'embauche de 60 à 70 policiers.

Les conventions collectives de policiers de Québec sont échues depuis le 31 décembre. Après une dizaine de rencontres syndicales-patronales, peu de dossiers ont avancé, déplore la Fraternité. Sur le plan salarial, le syndicat réclamera, comme c'est son habitude, la parité avec la police de Montréal.

APPUI À SCORPION

Questionné sur la manifestation de 400 citoyens lundi soir à l'hôtel de ville qui réclamaient la reprise du projet Scorpion, Bernard Lerhé s'est réjoui de l'appui des gens. « On n'est pas impliqué dans la manifestation, précise-t-il. Mais en matière de lutte à la criminalité, on a besoin des citoyens. »

Surtout dans un contexte, ajoute-t-il en entrevue, où des informations sur la prostitution juvénile continuent d'entrer aux enquêtes « et ne sont pas traitées, faute de ressources suffisantes », affirme M. Lerhé.

De son côté, la police de Québec confirme que des informations continuent d'arriver, mais qu'elles sont toutes refilées aux enquêteurs, assurait hier un officier.

REVENDICATIONS

Portant maintenant casquette sport au lieu de leur képi, les policiers ont transmis leurs revendications au ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, qui devra approuver ou non le plan de réorganisation du chef Daniel Langlais.

Gaétan Tremblay, le directeur des affaires policières au ministère de la Sécurité publique, confirme qu'il tiendra compte des remarques du syndicat des policiers dans son analyse du plan. « Ils sont dedans, ils font une analyse qui peut teinter notre lecture, dit M. Tremblay. On pourra ensuite poser des questions à la Ville de Québec. »

Mais ne comptez pas sur Gaétan Tremblay et son équipe pour ordonner qu'il y ait tant de policiers de Vanier et tant d'autres à Loretteville. « On va calculer l'effectif nécessaire en fonction du taux de criminalité à Québec, explique le directeur des affaires policières. Mais chaque cas est unique et il faut tenir compte des particularités de la Ville. »

D'ici quelques semaines, le ministère de la Sécurité publique pourra dire si la police de Québec est en mesure de donner correctement un service de niveau 4.

Les prêts et bourses seront versés en tranches mensuelles

Annie Morin
AMorin@lesoleil.com

■ Les étudiants du cégep et de l'université connaîtront désormais en début d'année scolaire le montant total des prêts et bourses que le gouvernement du Québec leur accorde, mais l'argent sera versé dans leur compte en petite tranches chaque mois plutôt qu'en deux gros versements.

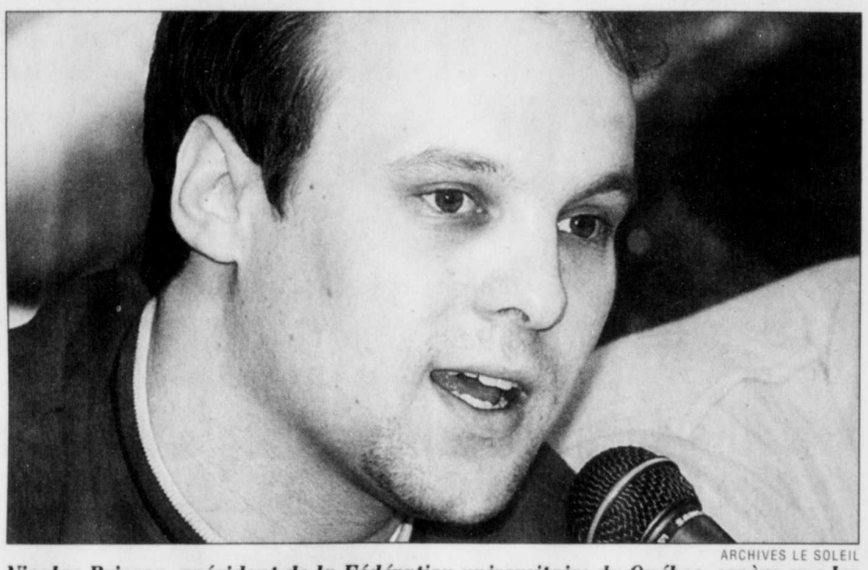

ARCHIVES LE SOLEIL

Nicolas Brisson, président de la Fédération universitaire du Québec, espère que les règlements découlant de ce projet de loi ne viendront pas en fausser l'esprit et restreindre l'accessibilité aux études.

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a déposé hier le projet de loi 19 qui modifie la Loi sur l'aide financière aux études. C'est la suite logique d'un exercice de consultation initié par le précédent gouvernement en vue de moderniser le régime d'aide financière. Les changements vont généralement dans le sens des aménagements proposés par le milieu étudiant lui-même.

Ainsi, les étudiants seront informés avant même la rentrée d'automne du montant global de l'aide financière à laquelle ils ont droit. Jusqu'à maintenant, l'information était livrée en deux temps. Les étudiants savaient vers le mois d'août si leur demande de prêt était acceptée. S'ils obtenaient le prêt maximal, fixé à 2460 $ au baccalauréat, ils pouvaient l'encaisser immédiatement et faire ensuite une demande de bourse. Le verdict final de l'Aide financière aux études tombait généralement quelques semaines plus tard, puis le paiement suivait.

C'est pour aider les étudiants à « mieux contrôler leurs finances » que le ministre Reid propose de verser chaque mois l'aide financière directement dans le compte bancaire des étudiants. Comme les grosses dépenses (frais de scolarité et achat de livres) ont lieu en début de session, les versements de septembre et janvier seront plus importants que les suivants.

Le projet de loi fera également de l'institution financière le bras droit du ministère de l'Éducation. Celui-ci versera d'abord le total de l'aide financière sous forme de prêt de façon à ce que la caisse populaire ou la banque puisse prendre le contrôle des versements. Puis, à la fin de l'année, Québec remboursera la portion bourse directement à l'institution financière afin de ramener le solde de l'emprunt au bon niveau.

Cette façon de faire permettra au gouvernement de couper l'herbe sous le pied aux personnes qui seraient tentées de s'inscrire au cégep ou à l'université, d'encaisser leur bourse, puis d'abandonner leurs études.

Le projet de loi permettra également au gouvernement de récupérer, à même les versements mensuels, des sommes qui auraient été versées en trop à un étudiant au cours de l'année précédente.

Cette récupération se faisait jusqu'à maintenant selon un plan de remboursement établi par les deux parties.

Nicolas Brisson, président de la Fédération universitaire du Québec (FEUQ), espère que les règlements découlant de ce projet de loi ne viendront pas en fausser l'esprit et restreindre l'accessibilité aux études.

En entrevue téléphonique, hier, il insistait aussi sur l'importance de bien expliquer ces changements aux étudiants. « Certains pourraient se croire plus endettés qu'ils ne le sont vraiment », craint M. Brisson.

En 2001-2002, exactement 127 204 étudiants ont mis la main sur 338,6 millions $ en prêts et 67 456 étudiants ont empoché 254 millions $ en bourses.

1620686

RDI
CE SOIR

19h30
LA PART DES CHOSES
LA PROSTITUTION, EST-CE UN CRIME?
Bernard Drainville en discute avec Claudia, travailleuse du sexe, et Michelle Burque, directrice de l'organisme Stella.

20h
GRANDS REPORTAGES
SEXE DE RUE
Des témoignages touchants de prostituées qui travaillent dans la rue en s'exposant aux pires dangers. Des êtres de chair et de cœur, mis en images par le regretté Richard Boutet, récipiendaire du Prix du public pour le meilleur documentaire au Festival des films du monde 2003.

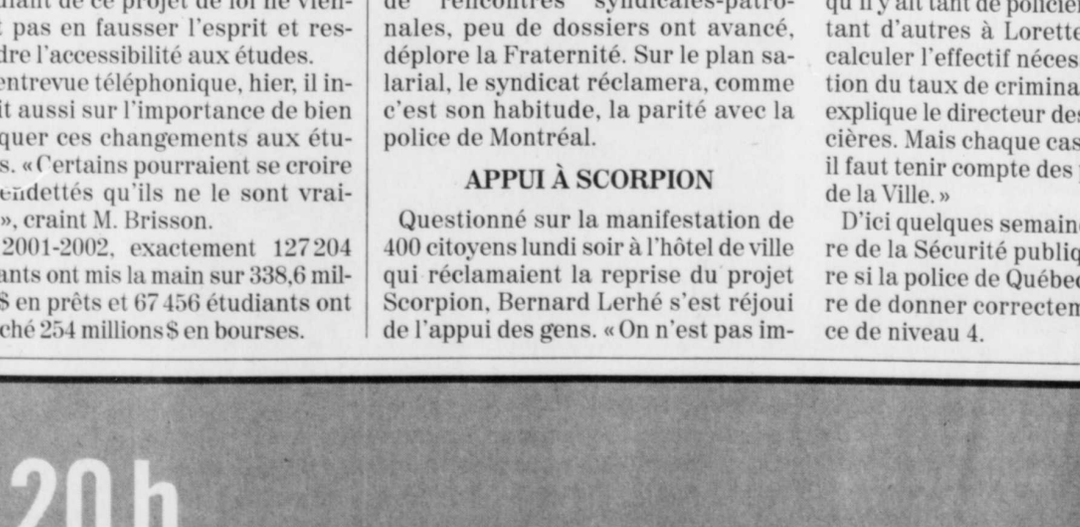

Affaire Arar: pas d'enquête publique, tranche Jean Chrétien

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a refusé hier de tenir une enquête publique sur l'affaire Maher Arar, un citoyen canadien qui a été détenu et torturé pendant 10 mois en Syrie après y avoir été déporté par les autorités américaines.

Pour la première fois depuis sa remise en liberté, le 4 octobre, M. Arar a publiquement raconté, hier, comment il avait été « kidnappé » par des policiers américains, puis déporté dans son pays natal, la Syrie, alors qu'il ne faisait que rentrer au pays via New York, en septembre 2002, après des vacances passées en Tunisie.

À d'innombrables reprises, les geôliers de Maher Arar l'ont battu avec des câbles effilochés, le menaçant régulièrement de pires sévices — dont des chocs électriques — s'il refusait de faire de faux aveux. Il a d'ailleurs dû signer de nombreux documents sans même avoir le droit de les lire et admettre — faussement — qu'il avait déjà mis les pieds dans un camp d'entraînement terroriste en Afghanistan.

Âgé de 33 ans et Syrien d'origine,M. Arar soutient qu'il ne sera pas capable de rebâtir sa vie tant qu'on ne lui expliquera pas pourquoi un tel drame a pu s'abattre sur un homme sans histoire comme lui. « Notre gouvernement doit demander des explications et des excuses au gouvernement américain pour l'avoir déporté sans représentation juridique », a déclaré en Chambre la députée libérale Marlene Catterall.

Mais M. Chrétien a vite rejeté cette demande, en précisant que la Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP) était déjà saisie de l'affaire. « Nous allons regarder sérieusement son témoignage », a-t-il néanmoins déclaré à sa sortie d'une réunion du cabinet.

En après-midi, après avoir rencontré l'ambassadeur syrien au Canada, le ministre canadien

REUTERS

Arrêté à New York et déporté en Syrie en 2002, Maher Arar s'y est fait arracher des aveux sous la torture.

des Affaires étrangères, Bill Graham, a exhorté Damas à faire enquête sur l'affaire Arar. « Le gouvernement du Canada continuera à utiliser tous les moyens à sa disposition pour faire en sorte que les Canadiens ne soient pas victimes d'un traitement aussi illégal et inhumain », a déclaré le ministre.

L'un des avocats travaillant sur l'affaire, Lorne Waldman, a allégué hier que M. Arar avait été déporté en Syrie avec la collaboration de la GRC et du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). « Il semble que nos gens soient disposés à se servir d'États voyous comme la Syrie pour faire ce qu'ils ne peuvent pas faire eux-mêmes », a-t-il lancé.

Me Waldman a fait remarquer que les policiers américains qui ont interrogé Mahar Arar à New York lui ont présenté un document pouvant seulement provenir du Canada — la copie d'un bail que M. Arar a signé en 1997 à Montréal. Le solliciteur général, Wayne Easter, n'a pas pu dire comment les autorités américaines avaient pu mettre la main sur un tel document, mais il a juré que la GRC et le SCRS n'avaient pas enfreint les lois.

Les régions ont accueilli moitié moins de nouveaux médecins en 2003

PIERRE ST-ARNAUD
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le nombre de nouveaux médecins de famille qui acceptent de pratiquer dans les régions éloignées a fondu de moitié cette année, en raison d'un changement mal planifié dans leur mode de rémunération.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) attribue entre autres cette baisse au fait que les mesures punitives imposées aux jeunes médecins qui n'allaient pas pratiquer en région éloignée ont été abolies le 1er juin dernier, alors que les nouvelles mesures devant les inciter à y aller ne sont entrées en vigueur que le 1er octobre.

Le décret punitif, qui était en vigueur depuis 1982, imposait aux nouveaux médecins une pénalité de 30 % de leur rémunération s'ils ne s'établissaient pas en région éloignée. Les nouvelles mesures prévoient plutôt une rémunération bonifiée de 20 à 25 % pour les trois premières années de pratique en région éloignée et de 25 à 30 % pour les années subséquentes.

Le président de la FMOQ, le Dr Renald Dutil, a confirmé en entrevue à l'agence NTR que l'impact de l'abolition des mesures punitives a été significatif en 2003.

« Traditionnellement, environ 22 % des finissants en médecine familiale allaient pratiquer dans des territoires désignés (Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi, Bas-Saint-Laurent et Saguenay-Lac-Saint-Jean). Cette année, on constate que c'est à peu près 10 %. »

Le Dr Dutil ajoute qu'il avait averti le gouvernement du Québec d'un tel risque s'il y avait un délai entre le retrait des mesures punitives et l'entrée en vigueur des nouvelles mesures incitatives.

« Nous avions insisté dès octobre 2002, en commission parlementaire, pour que les mesures incitatives soient mises en place en même temps que l'abolition du décret punitif pour ne pas fragiliser les régions. Nous n'avons eu le budget pour les mesures incitatives que le 1er octobre, soit trois mois plus tard. Or, à cette date, les finissants en médecine familiale avaient fait leur choix sur leur lieu de pratique. »

Le Dr Dutil précise toutefois que l'abolition du décret en question n'explique pas à elle seule cette chute. « Les jeunes médecins ont très peur d'aller dans un territoire éloigné et de ne plus pouvoir revenir en ville », dit-il.

Ils craignent notamment de voir leur retour bloqué par les plans régionaux d'effectif, qui doivent être mis en place en janvier prochain. Ceux-ci prévoient un certain nombre de médecins dans chaque région et ceux qui voudront y pratiquer en surplus de ce quota seront à leur tour pénalisés à hauteur de 30 % de leur rémunération.

Il faudra donc attendre les promotions de l'hiver et du printemps prochains pour savoir si les mesures incitatives permettront de ramener la même proportion de jeunes médecins dans les régions éloignées.

Par ailleurs, certaines régions rurales ou semi-urbaines en sérieuse pénurie d'effectif bénéficieront elles aussi de nouvelles mesures incitatives.

Outre une bonification de 5 % de la rémunération pour la pratique en urgence, une lettre d'entente conclue il y a deux semaines entre la FMOQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit le versement d'un forfait unique de 20 000 $ pour l'installation de nouveaux médecins. Le ministère prévoit verser une vingtaine de ces forfaits au total.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Le scrutin postal pour gonfler le taux de participation

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

■ L'idée de couper en deux un beau dimanche d'automne pour aller voter aux élections scolaires vous déplaît ? Si vous habitez la Rive-Sud, chassez cette mauvaise pensée et enregistrez votre vote par la poste.

La commission scolaire des Navigateurs est la première au Québec à expérimenter le scrutin postal. En fait, les commissions scolaires de l'Énergie, en Mauricie, et Eastern Shore, qui regroupe les écoles anglophones de la Gaspésie et de la Côte-Nord, devaient aussi l'adopter. Mais comme tous leurs candidats ont été élus sans opposition, l'exercice est devenu inutile.

À la CS des Navigateurs, qui couvre le territoire des MRC de Desjardins, des Chutes-de-la-Chaudière et de Lotbinière, 10 circonscriptions sur 23 procéderont à des élections. Au lieu de se présenter dans un bureau de vote le dimanche 16 novembre (le 9 novembre par anticipation), comme partout ailleurs dans la province, environ 51 000 personnes sont donc invitées à voter par la poste au cours des 10 prochains jours. Ce changement a été instauré dans le but de gonfler le taux de participation. En 1998, seulement 11 % des électeurs de la Rive-Sud s'étaient prévalu de leur droit de vote, ce qui équivaut à la moyenne provinciale.

« Notre objectif est de doubler la participation pour la porter à 20 ou 25 % », précise Daniel Vachon, directeur des élections à la CS des Navigateurs. Celui-ci mentionne que les villes ayant adopté le scrutin postal lors d'élections municipales, comme La Malbaie et la défunte Saint-Antoine-de-Tilly, ont toutes réussi à augmenter leur taux.

Les principaux intéressés recevront dès demain leur trousse d'électeur. À l'intérieur, deux enveloppes. Une première dans laquelle ils sont invités à glisser leur bulletin de vote. Une seconde, plus grande, devra contenir, outre la première enveloppe bien cachetée, une déclaration signée ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité afin de décourager les imposteurs.

Le tout doit être posté au plus tard le 13 novembre à 16 h pour parvenir à temps au bureau du directeur des élections. Là, le personnel décachetera la grande enveloppe, vérifiera l'identité de l'électeur et insérera la petite enveloppe dans la boîte de scrutin sans jamais l'ouvrir. Le scrutin sera dépouillé le dimanche 16 novembre.

Pour ceux qui n'auront pu faire leur devoir de citoyen par la poste, seulement quatre bureaux de votation seront ouverts ce jour-là. « Le but, c'est qu'un maximum de gens votent par la poste. C'est la meilleure façon de savoir si ça fonctionne », insiste Daniel Vachon.

1620795

Photo à titre indicatif
32333
Tracker 4x4 2003
RABAIS 7 600 $*
• Groupe électrique
• Transmission automatique
• Roues en alliage
• Radio/CD
• Beaucoup plus
MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy • 688-1212
* Transport inclus. Taxes en sus. Financement bancaire.

1621150
»DERNIERS JOURS«
VENTE anniversaire
François Côté COLLECTION
Manteau d'hiver
Choix de 6 couleurs
Courant 1195
495$
Guy Laroche PARIS
Manteau d'hiver
coupe classique
Courant 1195
495$
Cuir
50%
Choix de 20 modèles
Veston cuir
299$
François Côté COLLECTION
Costume
4 saisons infroissable
495$
Choix de 6 couleurs
Collection Privé
Veston, costume
François Côté COLLECTION
50%
Beaucoup d'autres spéciaux en magasin
Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

NOUVELLE VILLE DE QUÉBEC

La banlieue a enfin ses conseils de quartier

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

Deux ans après la création de la ville nouvelle de Québec, les citoyens de la banlieue pourront eux aussi créer leurs conseils de quartier. Une nouvelle qui arrive à point pour une administration qui veut susciter l'adhésion en favorisant un rapprochement entre les citoyens et le pouvoir municipal.

« Enfin ! » n'a pu s'empêcher de s'exclamer Lynda Cloutier, la conseillère responsable du dossier au conseil exécutif. Parce que le principe aurait pu être adopté avant, mais le dossier a fait un détour de presque six mois par les arrondissements, dont les conseillers élus ont proposé des modifications somme toute mineures. La plus importante est venue de l'arrondissement Sainte-Foy—Sillery, qui a préféré que les conseils de quartier épousent les districts électoraux plutôt que des délimitations basées sur le sentiment d'appartenance et des critères sociaux, économiques et démographiques.

La crainte de Mme Cloutier quant à ce choix était et demeure qu'une réforme de la carte électorale vienne modifier, à chaque élection, la composition du conseil de quartier. Ce qui explique en partie pourquoi, malgré les demandes répétées de la conseillère France Dupont, élue elle aussi sous la bannière du Renouveau municipal, on a refusé à celle-ci la création d'un nouveau conseil de quartier dans Limoilou.

D'autant plus que pour qu'il respecte le district électoral de Mme Dupont, il aurait fallu séparer deux conseils de quartier existants. Le conseil exécutif a refusé, tout comme le conseil d'arrondissement de Limoilou. La conseillère a donc voté contre la carte et les noms proposés dans le règlement.

En définitive, cet aller-retour du pouvoir central aux arrondissements peut se révéler un mal pour un bien, estime Mme Cloutier. « Ça va favoriser l'appropriation du dossier. »

Surtout qu'un conseil de quartier, ça ne se crée pas en criant « démocratie ». Il faut d'abord s'assurer des limites du territoire puis obtenir 300 signatures de citoyens favorables à sa mise sur pied. Une assemblée de constitution, où tous peuvent s'exprimer, verra ensuite à composer un conseil de neuf personnes, élues pour deux ans, auxquelles se joignent le ou les conseillers municipaux concernés, mais sans droit de vote.

Consulté sur toutes les questions qui nécessitent l'avis de la population du quartier, le conseil a aussi un pouvoir d'initiative. Il tient des consultations publiques, encourage la collaboration entre les personnes et les organismes du quartier, mobilise la population et propose des actions locales.

La démocratie directe, quoi, comme aime le rappeler Jean-Paul L'Allier en soulignant que la très grande majorité des suggestions des conseils de quartier sont entérinées par l'administration municipale.

Québec compte en ce moment 11 conseils de quartier, sur le territoire de l'ex-ville de Québec. Avec ce nouveau règlement, ce nombre pourrait augmenter jusqu'à 36.

On peut obtenir plus d'information sur la question à l'hôtel de ville, dans les bureaux d'arrondissements ou au www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/conseil_quartier.shtml.

Manif contre une épidémie

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Considérant la cigarette comme une épidémie à endiguer, plus d'une centaine d'étudiants en éducation physique à Laval se sont permis un petit coup d'éclat hier matin, à l'angle de l'autoroute Du Vallon et du boulevard Laurier. En pleine heure de pointe du matin, les étudiants ont envahi ces deux rues, allant même jusqu'à se coucher par terre pour symboliser les nombreuses victimes de la cigarette et de la fumée secondaire. Au Québec seulement, la cigarette fait en moyenne 12 000 victimes par année. Vêtus de blanc et portant le masque comme ceux qui combattent les épidémies, les étudiants ont voulu marquer à leur façon la fin de la campagne médiatique de prévention du tabagisme chez les jeunes, connue sous le slogan « De Facto, la vérité sans filtre ».

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Un même tarif pour tous en 2004

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

■ Des Lévisiens paieront plus, d'autres moins, pour prendre l'autobus. Mais ils paieront tous le même prix à la grandeur du territoire de la nouvelle ville, à compter du 1er février 2004.

C'est ce qu'a fait savoir la présidente de la Société de transport de Lévis (STL), Danielle Roy-Marinelli, en rendant public le budget 2004 du transporteur public, hier.

« La Société propose, pour la prochaine année, une intégration des tarifs sur son territoire. À cet effet, les populations des anciennes villes de Saint-Étienne, Saint-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Lambert-de-Lauzon pourront, à compter du 1er février 2004, bénéficier d'une économie sur les titres mensuels », a indiqué Mme Roy-Marinelli, flanquée du directeur général Mario Sirois et de collègues élus siégeant au conseil d'administration.

Dans le détail de la future grille de tarification, il apparaît que le tarif ordinaire au comptant passera de 2,75 $ à 2,85 $, une augmentation de 3,6 %. En ce qui concerne les clientèles des 23 ans et moins et des usagers de 65 ans et plus, le titre de transport de catégorie Privilège passera de 40 $ à 42 $, ceci pour les secteurs de Charny, Lévis, Pintendre, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald. Le même titre de transport baissera de 50 $ à 42 $ pour les mêmes clientèles des secteurs de Breakeyville, Saint-Étienne, Saint-Lambert, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur.

Dans le même temps, le titre de transport régulier passera de 56 $ à 58 $ pour les usagers de Charny, Lévis, Pintendre, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Romuald. Et de 63 $ à 58 $ pour ceux de Breakeyville, Saint-Étienne, Saint-Lambert, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur.

« Il est important de souligner que l'accessibilité au tarif Privilège sera maintenant possible pour les personnes âgées de 22 et 23 ans. L'âge limite était auparavant de 21 ans », a précisé Mme Roy-Marinelli, évoquant les stratégies de fidélisation que la STL a mis en branle dans son plan de développement triennal.

Le tarif ordinaire grimpera de 2,75 $ à 2,85 $ par passage. La carte mensuelle sera à 58 $

L'ÉQUITÉ RÉCLAMÉE

Il est aussi ressorti de son propos, et de ceux du dg Sirois, que la STL, avec son budget de 9,6 millions $, en hausse de 4,5 % par rapport à 2003, sera comme toujours en mode grattage des fonds de tiroir en 2004.

« La Société de transport de Lévis souffre, comme les autres sociétés de transport, du sous-financement du transport en commun. Au cours des dernières années, le financement est devenu instable et insuffisant. Ce qui nous amène, à court terme, à un budget de maintien où les projets doivent être réalisés au compte-gouttes, sinon répartis. Il est temps que le cadre financier soit revu et déposé, ne serait-ce que pour maintenir les acquis », a précisé Mme Roy-Marinelli.

Le dg Sirois a souligné pour sa part que la flotte, à 14 ans, est la plus vieille du Québec, qu'il est impensable pour la STL d'acquérir autre chose que des autobus américains usagés construits en 1990, et que les postes de directeur d'entretien et de directeur du transport restent à combler.

Dans ce contexte, la STL a en tête de continuer de revendiquer « l'équité » auprès du gouvernement québécois et notamment de son ministère des Transports, en l'occurrence ces 30 $ que les automobilistes paient en même temps que leur immatriculation pour financer le transport en commun, mais qui se volatilisent sur la Rive-Nord.

« C'est 1,2 million $ qui sort des poches des gens de la Rive-Sud chaque année », a-t-elle noté.

Le gouvernement Landry avait été sensibilisé à la problématique et, selon la présidente, « une lueur apparaissait au bout du tunnel ». Mais le gouvernement Charest a été élu et, à son avis, il faudra bientôt reprendre le bâton de pèlerin pour réexpliquer la situation à Québec.

La Ville de Lévis contribue au budget de la STL pour 2,9 millions $ et les subventions directes de l'État comptent pour environ 10 %. Les usagers y contribuent pour 3,9 millions $, presque 40 %.

Selon les prévisions, la STL transportera 2,9 millions de passagers en 2004, comparativement à 2,6 millions en 2003.

Suzanne Paradis confirmée directrice générale adjointe à la Ville de Québec

L'opposition aurait préféré que le poste soit coupé

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Sans surprise, le Conseil municipal de Québec a entériné lundi soir la nomination de Suzanne Marquis à titre de directrice générale adjointe, elle qui occupait le poste par intérim. Mais dans un contexte de décentralisation, l'opposition se demande si c'est réellement nécessaire.

Le questionnement n'a rien à voir avec Mme Marquis ou avec son travail. L'Action civique ne remet pas en cause le principe de sa nomination, faite « dans les règles de l'art ». Un jury de cinq personnes, sous l'égide de l'École nationale d'administration publique (ENAP), avait formulé une recommandation unanime.

Mais comme le Renouveau municipal de Jean-Paul L'Allier a annoncé son intention de déléguer les responsabilités des services de proximité aux arrondissements, l'opposition s'interroge sur la pertinence de cette confirmation et se demande si l'administration n'aurait pu déléguer ses responsabilités aux trois autres directeurs adjoints.

Impossible, certifie Denis de Belleval, car les secteurs sous sa responsabilité (police, incendie, loisirs, sports, arts, culture, vie communautaire, sécurité civile et l'Office du tourisme et des congrès) « sont hautement névralgiques ». Surtout avec le plan de réforme de la police et les actuelles négociations avec les policiers et les pompiers.

Même en décentralisant, les responsabilités des dg adjoints sont plus générales que pointues, la charge de travail change peu. En coupant un poste de dg adjoint, « je ne vois pas comment j'en viendrais à bout et comment les dg adjoints viendraient à bout de leur charge de travail. On en échapperait entre les chaises. Même à long terme, je ne vois pas comment on pourrait le faire », a expliqué M. De Belleval.

Le directeur général signale au passage la taille très réduite de la direction de la Ville (une dizaine de personnes), qui gère « 7000 employés au service de 500 000 personnes. Nous avons des dizaines de produits à gérer pour des clientèles différentes, ça prend quand même un minimum pour assurer une cohérence et les priorités ».

« Si quelqu'un connaît un siège social (avec les mêmes responsabilités) plus petit, qu'il vienne me voir ! »

Qui plus est, « garder (Mme Marquis) par intérim n'aurait pas été opportun », soutient M. de Belleval. Après six mois sur le siège éjectable, poursuivre de cette façon aurait miné son autorité morale envers les chefs de service, estime le dg de la Ville.

Autre aspect non négligeable, signale M. de Belleval, l'arrivée de Mme Marquis rajeunira la direction générale. Avec le dg lui-même et ses trois adjoints plus ou moins au tournant de la soixantaine, il « faut former la relève ». Il y a bien sûr des chefs de section et des directeurs d'arrondissement qui peuvent aspirer à la haute-fonction municipale, mais la présence de Mme Marquis, dès maintenant, assure une continuité dans la gestion des dossiers.

La détentrice d'une maîtrise en administration publique a d'ailleurs une bonne vue d'ensemble de la Ville, où elle a entrepris sa carrière, en 1982, au Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, gravissant tous les échelons jusqu'à devenir directrice adjointe. Directrice du Bureau de développement économique, touristique et des événements spéciaux, Mme Marquis s'est ensuite qualifiée, par l'entremise d'un concours, à la direction de l'arrondissement Limoilou.

Elle remplace Michel Lavoie, devenu conseiller cadre à la direction générale en septembre, après une absence de

EN BREF

Voleur recherché

■ La police de Lévis recherche l'auteur d'un vol commis lundi vers 23 h 30 au bar Le Globe de Saint-Romuald. L'individu s'y est présenté à 23 h pour jouer sur un appareil de loterie-vidéo. Après avoir pris soin d'être seul avec la serveuse, vers 23 h 30, il a simulé une arme dans la manche de son manteau et a réclamé le contenu du tiroir-caisse. L'individu recherché a environ 30 ans. Il mesure six pieds et pèse 195 livres. Il a les cheveux rasés et portait un manteau beige ligné au moment du vol. Il a pris la fuite dans une automobile non identifiée. Toute information peut être transmise au service de police de Lévis, au 839-1986. **J.-F.N.**

1619441

DEMAIN DANS LE SOLEIL

cahier Arts et vie

Le raï branché d'Ali Slimani

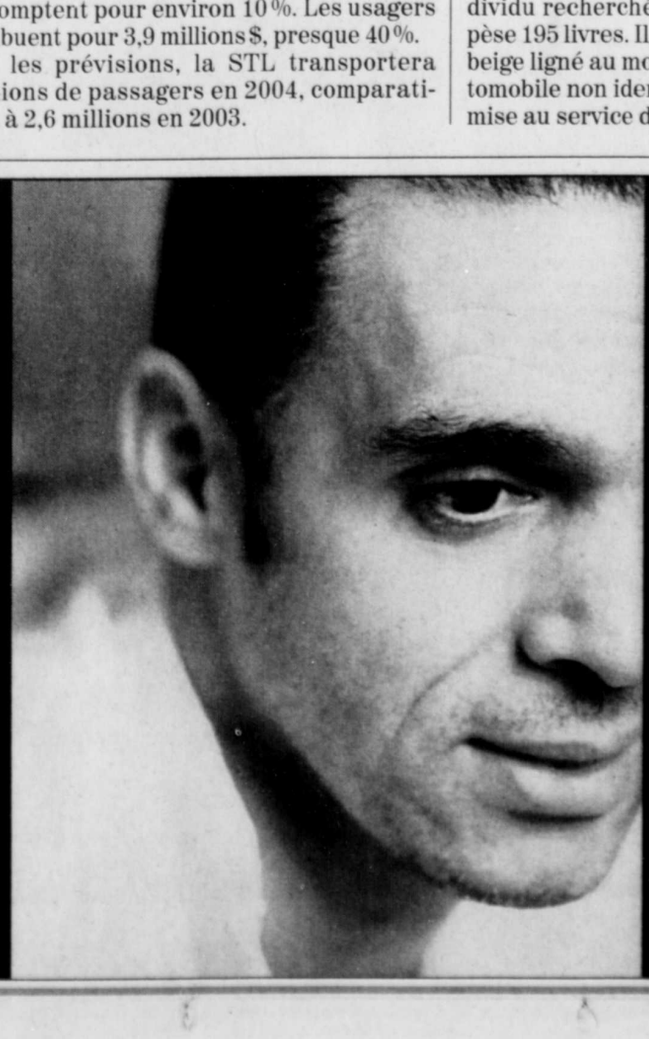

Ali Slimani, c'est une sorte de Rachid Taha version dub et électro. Nicolas Houle l'a joint à Londres avant son départ pour Québec, où il est attendu dans le cadre du Coup de coeur francophone. L'ancien compère de Sinead O'Connor et de Natacha Atlas vient présenter sa toute nouvelle galette intitulée Espoir, demain soir, au Petit Champlain.

MORT D'UN CLIENT

L'Entre-Nous et son portier poursuivis

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Les enfants du client mort en octobre 2000 au Cabaret L'Entre-Nous, à Val-Bélair, poursuivent pour 123 200 $ les propriétaires du commerce et leur portier, Mario Pézolet.

À l'époque, ce dernier avait frappé Jean-Paul Jourdain, qui avait fait une chute, pour mourir peu après des suites d'un traumatisme crânien. La poursuite est intentée par l'ex-conjointe de l'homme au nom de leurs deux enfants âgés de huit et neuf ans.

Le portier, âgé de 33 ans et habitant L'Ancienne-Lorette, avait été accusé d'homicide involontaire à la suite du coup de poing fatal donné à la victime. Il a toutefois été acquitté.

La preuve faite alors en cour criminelle révélait que Jean-Paul Jourdain avait refusé de passer au vestiaire avant d'entrer à l'intérieur du bar. Après avoir été expulsé par Pézolet, il a tenté de nouveau d'entrer dans l'établissement. « Tu me connais pas, tu sais pas à qui t'as affaire, avait lancé le client au portier. Ça restera pas là, tasse-toi de là. »

Au cours de son procès, Pézolet a relaté que le client récalcitrant l'avait agrippé par sa veste : « Je sentais qu'il voulait m'agresser. Je me suis tanné. Je n'ai pas cogné pour lui défaire la face. Il aurait pu me piquer... »

L'*uppercut* du costaud portier a fait chuter Jean-Paul Jourdain dans l'escalier extérieur de l'établissement. C'est ensuite Pézolet lui-même qui a composé le 9-1-1.

Le juge a reconnu que Pézolet avait été attaqué et qu'il avait agi selon les règles de l'art pour expulser le client en utilisant la fermeté et non la violence. Le portier n'avait pas l'intention de lui causer la mort ni des lésions corporelles graves. Le juge a aussi cru que Pézolet avait tenté de rattraper l'homme lorsqu'il s'affaissait. Le tribunal a conclu que Pézolet avait l'autorité d'agir de par sa fonction de portier.

VOL AVEC SÉQUESTRATION DANS UN SUPERMARCHÉ DE VAL-BÉLAIR

Début du procès de Dave Lépine

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Un jury de cinq femmes et sept hommes a commencé à entendre la preuve, hier, au procès de Dave Lépine. L'homme de 27 ans est accusé d'avoir commis un vol qualifié, en compagnie d'un complice, à l'épicerie Métro Gagnon de Val-Bélair, en avril 2002. Une vingtaine d'employés du commerce avaient alors été séquestrés.

En début de procès, le procureur de la Couronne dans la cause, Me Alain Gaumond, a exposé aux jurés la preuve qu'il entend faire devant eux. Il a entre autres mentionné que vers 6 h 30, le 13 avril 2002, deux individus portant des cagoules et des gants ont commencé à séquestrer, sous la menace d'armes de poing, les employés qui arrivaient progressivement au travail.

Ceux-ci étaient ligotés en attendant que le gérant de l'épicerie arrive à son tour et puisse ouvrir le coffre-fort aux voleurs. Peu après 7 h, un des deux employés qui arrivaient ensemble a pu prendre la fuite avant que les cagoulards s'emparent de lui.

Craignant que les policiers soient vite alertés, les voleurs ont décidé de s'enfuir sans avoir pu s'emparer de quoi que ce soit. Quant aux employés, ils ont réussi à se défaire de leurs liens et à sortir de la pièce dans laquelle ils étaient confinés. Toutes ces personnes doivent témoigner au procès de Lépine.

Plusieurs expertises faites par la suite au commerce n'ont pas donné de résultats concluants. On a par contre retrouvé tout près le véhicule utilisé par les malfaiteurs.

Témoin important dans la preuve du ministère public, la tante de Lépine travaillait au Métro Gagnon et elle a elle-même été séquestrée avec ses compagnons de travail. Après sa libération, la dame s'est rendue à l'hôpital et, à son retour au domicile qu'elle partageait avec le père de Lépine, elle aurait reçu les excuses de Dave Lépine pour ce qu'il lui avait fait vivre.

Pour sa part, la conjointe de Lépine a déclaré aux policiers qu'elle l'avait vu manipuler une arme à feu. Elle ajoutera que le véhicule utilisé par les deux voleurs a déjà été sous le contrôle de l'accusé. Enfin, la sœur de la conjointe de Lépine aurait reçu ses aveux relativement à sa participation au vol. Le 30 juin, l'accusé était arrêté et une arme de calibre .38 était saisie.

Parmi les témoins qui seront appelés à la barre par le procureur de la Couronne, il y aura plusieurs policiers, mais aussi les employés du Métro dont aucun, toutefois, n'est en mesure d'identifier Lépine puisque les voleurs portaient tous deux des cagoules. Des experts en balistique et en biologie compléteront le tableau de la quarantaine de témoins de la poursuite.

En plus de l'accusation d'avoir commis le vol qualifié à l'aide d'une arme à feu, Lépine fait face à celles de s'être déguisé à l'aide d'une cagoule, de voie de fait sur un homme, d'avoir séquestré les employés, de voies de fait armées sur 14 personnes et d'introduction par effraction.

Le procès devrait durer de deux à trois semaines.

SERVICES À L'ÉTAPE

Injonction contre la SEPAQ

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Le concessionnaire des services de restauration, de bar et de tabagie à L'Étape, dans la Réserve faunique des Laurentides, obtient gain de cause devant le tribunal. Une injonction provisoire prononcée hier ordonne en effet à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) de permettre au concessionnaire l'accès aux bâtiments temporaires qu'elle entend installer.

La compagnie, propriété de Marc Tremblay, possédait le contrat de concession pour l'exploitation exclusive des services jusqu'en 2014. Or, le bâtiment de L'Étape a été détruit par un incendie, en septembre. La SEPAQ avisait par la suite M. Tremblay que son contrat était dès lors terminé.

Le bâtiment temporaire qui sera installé dans la réserve faunique consistera en un module préfabriqué pouvant accueillir environ 80 personnes. Il serait disponible le 14 novembre et la SEPAQ était en pourparlers avec des fournisseurs pour la nourriture.

Or, constate la juge Rita Bédard, de la Cour supérieure, l'apparence de droit dans cette affaire joue en faveur de M. Tremblay et de sa compagnie. La SEPAQ, écrit-elle dans son jugement, est en bris de la clause d'exclusivité puisque celle déjà accordée à M. Tremblay est toujours valable.

Aussi la juge ordonne-t-elle à la SEPAQ de donner gratuitement à M. Tremblay accès aux installations temporaires pour y offrir les services de restauration, de bar et de tabagie. Elle interdit aussi à la Société d'offrir elle-même ou par d'autres les services en question.

1618228
Du 5 au 10 novembre
PROMOTION KANUK
chez AZiMUT
TOUS les manteaux chauds KANUK à prix de promotion pendant 6 jours seulement
Le Métis Kanuk rég. : 810 $
730 $
Le Coyote Kanuk rég. : 515 $
465 $
www.azimut.ca
PROMOTION KANUK chez AZiMUT
1194, av. Cartier, Québec
(418) 648-9500

Curieux ?

SOLDE MI-SAISON
DANS TOUS LES MAGASINS
Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES
Sur une sélection de
COMPLETS
100% laine
Marques reconnues
-30%
Solde
299,99$ / 329,99$ / 349,99$
et plus
Tailles courtes, moyennes et élancées de 38 à 46
*Léger supplément pour tailles fortes et élancées de 48 à 56
*Pas tous les modèles et grandeurs disponibles dans tous nos magasins
CHAUSSURES
BOTTES D'HIVER
Florsheim, Clark's, Dexter, Bostonian, Rockport, Nunn Bush
-20% à 50%
Solde
69,99$ / 79,99$ / 89,99$
99,99$ / 119,99$ / 139,99$
Pointures 7 à 12
Largeurs assorties
*Pas tous les modèles et grandeurs disponibles dans tous nos magasins
*Grandes pointures 13 à 15 seulement au 4477 boul. Métropolitain Est, Centre Fairview et Place Ste-Foy
**Chaussures non disponibles au Complexe Desjardins
PARKAS 3/4
CHANDAILS et CARDIGANS
CHEMISES SPORT manches longues
-30% à 50%
Solde
chandails et chemises
39,99$ / 49,99$ / 59,99$
69,99$ / 79,99$ / 99,99$
Solde
parkas 3/4
109,99$ / 149,99$ / 199,99$
et plus
Place Sainte-Foy (Espace Nord) – Galeries de la Capitale

L'Opération Nez rouge fête ses 20 ans

Michèle LaFerrière
MLaferriere@lesoleil.com

S'il vous faut une raison pour faire appel aux bénévoles de l'Opération Nez rouge, songez au soulagement que vous éprouverez, le lendemain de la veille, en voyant votre auto garée devant la maison.

Sacré porte-parole de l'Opération Nez rouge, l'humoriste Louis-José Houde semblait parler en toute connaissance de cause, hier matin, à l'occasion de la conférence de presse annonçant le 20e anniversaire de ce service de raccompagnement. « À cause de mon métier, a-t-il expliqué, je reçois des cadeaux en liquide. Et je suis souvent confronté à la décision de ne pas prendre mon auto. »

L'homme qui parle plus vite que son ombre lèverait aussi le coude plus souvent qu'à son tour ? Il n'est pas le seul. L'an dernier, souvenez-vous, au terme de 19 ans d'activité, les bénévoles avaient raccompagné leur millionième client. Durant cette seule année, ils avaient ramené à bon port 75 000 personnes, trop ivres pour conduire, mais pas assez pour oublier le numéro de téléphone de Nez rouge, 688-8080. Mais n'appelez pas dès samedi, puisque le service ne sera disponible qu'entre le 5 et le 31 décembre.

Depuis sa création, en décembre 1984, l'Opération Nez rouge a tant essaimé que 89 villes canadiennes, dont 67 au Québec, offrent aujourd'hui ce service dans le temps des Fêtes. « On a quatre opérations de moins que l'an dernier, à cause des fusions municipales », a expliqué le fondateur, Jean-Marie De Koninck. Même Lévis, le « talon d'Achille », a été pris en main par le club de natation de Lévis, les Riverains.

L'Opération Nez rouge, c'est avant tout l'affaire de 4000 bénévoles au Québec et de 40 000 au Canada. Prendront-ils d'assaut, encore cette année, la ligne téléphonique sans frais (1-866-DESJARDINS), le site Internet (operationnezrouge.com) et les formulaires de l'organisation, pour donner quelques heures, voire quelques soirées de leur précieux temps, aux fêtards de décembre ? Oui, les organisateurs prévoient un regain d'enthousiasme qui sera suscité, analysent-ils, par un nouveau film québécois, *Nez rouge*, inspiré par l'initiative du club de natation de l'Université Laval. Alléchés par l'impensable perspective de voir apparaître Patrick Huard en bénévole, le nombre de clients de Nez rouge grimpera peut-être en flèche cette année !

Tout ce battage n'a de sens que parce qu'il contribue à changer les mentalités et à faire diminuer le nombre de personnes qui prennent le volant en état d'ébriété, qui se tuent ou en tuent d'autres. La Société de l'assurance automobile du Québec estime qu'en 25 ans, « les progrès ont été remarquables », le nombre de décès imputables à l'alcool au volant passant de 800 à 190. Cette année, la SAAQ donne 410 000 $ à Nez rouge.

« Nez rouge facilite le travail des policiers, a résumé le directeur du service de police de Québec, Daniel Langlais. J'assure M. De Koninck de notre collaboration pour les 20 prochaines années. » Les policiers ne feront pas relâche pour autant. Ils multiplieront les interventions dans le temps des Fêtes, pour intercepter les conducteurs éméchés et pour sensibiliser les autres. Les 16 à 24 ans sont dans la mire de tous ceux qui gravitent dans l'organisation.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

« On a quatre opérations de moins que l'an dernier, à cause des fusions municipales », a expliqué le fondateur, Jean-Marie De Koninck.

1620755
SUPER VENTE SOUS LA TENTE
SPÉCIAL 10ÈME ANNIVERSAIRE
Le 6, 7 et 8 novembre
250,000 $
DE PRODUITS À LIQUIDER
Venez profiter de rabais allant jusqu'à 70% sur produits tels :
MAAX, BAIN ULTRA, KOHLER, DELTA, KINDRED
Tout doit être vendu !
THALASSA domicile mc
Div. Emco Corporation
Thalassa Domicile
670, rue Bouvier, local 135
Québec QC G2J 1A7
Tél. : 418 682-3606
Téléc. : 418 682-8865
SALLE DE MONTRE • PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION
Le plus gros distributeur en plomberie et robinetterie au Canada

1620566
Vous avez de la veine !
Le tout nouveau centre Globule d'Héma-Québec vient d'ouvrir ses portes à Place Laurier. Passez-y, pour donner du sang en toute sérénité, le jour que vous voulez.
Ouvert 7 jours/7
Lundi et mardi : 10h à 17h30, mercredi au vendredi : 10h à 21h, samedi : 9h à 17h, dimanche : 12h à 17h. Téléphone : (418) 650-7264
Stationnement facile (entrée boulevard Hochelaga, porte 9)
globule
CENTRE DES DONNEURS DE SANG
HÉMA-QUÉBEC
DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

1621171
AVIS ÉLECTIONS SCOLAIRES
CANDIDATS AUTORISÉS

Conformément à l'article 206.16 de la Loi sur les élections scolaires, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats suivants ont été autorisés pour les élections générales du 16 novembre 2003.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

CANDIDAT OU CANDIDATE	DATE D'AUTORISATION
Baillargeon, Donald	2003/10/18
Beaulieu, Anne	2003/10/18
Bédard Guillemette, Francine	2003/10/14
Bellavance, Réal	2003/10/14
Bergeron, Marc	2003/10/14
Bergeron, Berri Richard	2003/10/14
Bouffard, Ginette	2003/10/19
Bourret, Marie-Claude	2003/10/18
Chabot, Nathalie	2003/10/15
Couillard, Pierre	2003/10/06
Deschamps, Doris	2003/09/30
Drolet, Maryse	2003/10/17
Faucher, René	2003/10/07
Gagnon, Magelline	2003/10/15
Gagnon, Manon	2003/10/17
Gingras, Murielle	2003/10/14
Girard P., Francine	2003/10/14
Godin, Line	2003/10/18
Harvey, Bruno-Pierre	2003/10/17
Houde, Raynald	2003/10/19
Jobin, Rosaire	2003/10/01
Laliberté, Louise	2003/10/16
Légaré, Richard	2003/10/15
Létourneau, Napoléon	2003/10/16
Levesque, Lucie	2003/10/10
Levesque, Jacques	2003/10/19
Martel, Fernand	2003/10/01
Morin, Gary	2003/10/18
P. Patoine, Nicole	2003/10/10
Pépin, Jean-Marie	2003/10/15
Picard, Simon	2003/10/08
Picard, André	2003/10/14
Roussin, Odette	2003/10/17
Routhier, Sylvie	2003/10/14
Roy, Jean	2003/10/19
Schiff Boucher, Marlène	2003/10/16
Tremblay, Marlène	2003/10/18
Trudel, Gilles	2003/10/19
Verret, Jacques	2003/10/18

COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

CANDIDAT OU CANDIDATE	DATE D'AUTORISATION
Beaulieu, Réjeanne	2003/10/01
Bordeleau, Jeannot	2003/10/01
Bourdon, Daniel	2003/10/19
Brittle, Norman	2003/10/17
Brulotte, Jonathan	2003/10/16
de Billy, Renée	2003/10/15
Gélinas, Claude	2003/10/03
Gosselin, Gilbert	2003/10/15
Hufty, Éric	2003/10/19
Lapointe, Denis	2003/09/25
Légaré, Claude	2003/10/14
Maziade, Carole	2003/10/01
Morin, Michel	2003/10/06
Ouellet, Sylvie	2003/10/03
Patry, Pierre	2003/10/03
Pelletier, Jean-Yves	2003/10/14
Picard, Suzanne	2003/10/02
Poulin Ouellet, Johanne	2003/10/14
Ricard, Roger	2003/10/01
Robert, Bruno	2003/10/03
Roy, Alain	2003/10/18
St-Michel, William	2003/10/03
Talbot, Serge	2003/10/01
Thivierge, Michèle	2003/10/03
Tremblay, Gaétan	2003/10/18
Trudeau, Louise	2003/09/30
Vaillant, Nathalie	2003/10/08
Vézina, Clément	2003/10/01
Villeneuve, Johanne	2003/10/03

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

LE QUÉBEC ET LE CANADA

REUTERS

Bono, une des superstars du rock international, qu'on voit ici peindre une murale au profit d'une bonne œuvre irlandaise, s'est déjà entretenu en tête-à-tête avec le premier ministre Chrétien.

CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Le chanteur Bono, de U2, pourrait s'adresser aux délégués

Un peu de piquant pour attirer des participants

OTTAWA (PC) — Les libéraux fédéraux veulent ajouter un peu d'éclat à un congrès à la direction qui s'annonce plutôt terne en invitant le chanteur Bono, une des plus grandes stars du rock mondial.

Le leader du goupe U2 pourrait ainsi s'adresser, la semaine prochaine à Toronto, aux délégués assistant au congrès libéral, le soir même où M. Paul Martin deviendrait chef du parti.

Le chanteur rock est actuellement courtisé par l'entourage de M. Martin. Sa présence injecterait un peu de vigueur à un événement dont l'issue semble réglée d'avance, et pour lequel le parti a de la difficulté à attirer ses délégués.

Par crainte d'échapper cette belle prise, les organisateurs du clan Martin se montrent plutôt réservés lorsque interrogés sur la présence éventuelle du rocker irlandais.

Un des principaux adjoints de Paul Martin a d'ailleurs coupé court aux spéculations. « Je ne ferai aucun commentaire, d'aucune façon. Je n'ai rien à dire et ne répondrai pas. »

« Nous tâtons le terrain », est tout ce qu'une autre source de l'organisation Martin aura accepté de confirmer.

La perspective que Bono assiste au rassemblement partisan de Toronto n'est pourtant pas aussi farfelue qu'elle ne le semble. Le récipiendaire d'un Grammy a d'ailleurs déjà rencontré le premier ministre Jean Chrétien et M. Martin dans le passé. Le chanteur s'est aussi entretenu avec l'ancien ministre des Finances sur un sujet qui leur tient à cœur tous les deux: soulager les pays du tiers-monde de leurs dettes.

En 2000, le rocker s'était répandu en éloges, célébrant l'ardeur de M. Martin à réduire le fardeau des pays pauvres. « Il (M. Martin) m'a semblé être plus qu'un homme d'argent. Il a une vision », avait alors dit Bono. « Le Canada n'a pas une dette aussi considérable que celle d'autres pays et, pour cette raison, je pense qu'il doit prendre l'initiative sur cette question et nous en sommes pour cela reconnaissants à Paul Martin. »

Un membre de l'entourage libéral s'est montré plus loquace sur les chances que le chanteur soit présent la semaine prochaine au congrès du parti. « C'est ultrasecret », a-t-il dit, ajoutant néanmoins qu'aux dernières nouvelles, Bono s'adresserait aux milliers de délégués le vendredi soir.

En plus d'apporter un peu de piquant à ce rassemblement sans grand drame anticipé, la présence de Bono viendrait appuyer le message que les organisateurs de Paul Martin martèlent depuis des mois. Ils souhaitent présenter l'arrivée de l'aspirant premier ministre, âgé de 65 ans, comme un changement de génération par rapport au régime de M. Chrétien, dont l'âge ne dépasse que de quatre ans celui de Paul Martin.

Quoi de mieux qu'un fier représentant de la culture pop pour venir faire la fête avec Paul et ses amis ? Chose certaine, cela contrasterait certainement avec les performances du *crooner* des années 1950 Paul Anka et du légendaire jazzman Oscar Peterson, attendus lors de la fête d'adieu au premier ministre Chrétien.

Les rumeurs de départ précipité du PM s'accentuent

OTTAWA (PC) — Ses valises sont faites, mais 10 ans après être devenu le 20e premier ministre du Canada, Jean Chrétien n'avait toujours pas l'air prêt, hier, à annoncer quand il prendra sa retraite.

M. Chrétien, qui aura 70 ans en janvier, a présidé hier à ce qui sera probablement sa dernière réunion du cabinet. Il est sorti de la rencontre animé d'une ardeur combative, à un moment de sa vie où, au contraire, il aurait pu se montrer plus introspectif, voire ému.

« L'appartement est acheté, les meubles sont déménagés. Ça s'en vient, ça s'en vient », a-t-il dit de son prochain départ à la retraite.

Aujourd'hui, plusieurs activités sont prévues pour souligner le 10e anniversaire de l'entrée en fonction de M. Chrétien au poste de premier ministre. L'imminence de sa retraite continue d'être palpable, bien que le premier ministre ait jusqu'ici maintenu qu'il ne quittera pas avant février. Ils sont cependant nombreux à ne plus y croire.

« L'heure approche », a observé le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, sortant d'une période des questions où il n'a pas ménagé le premier ministre. « Le fait qu'il ne se soit pas engagé à revenir ici (aux Communes) après la semaine prochaine est révélateur. »

Même de simples députés libéraux affirment désormais ouvertement que M. Chrétien aura quitté ses fonctions dès le début du mois de décembre, une date qui compromettrait toutefois son voyage au Nigeria, pour une réunion du Commonwealth, prévue du 4 au 8 décembre.

Selon le député Nick Discepola, il y a « plusieurs indications » pour que le premier ministre passe le flambeau d'ici la fin du mois, après le congrès à l'investiture du Parti libéral, qui se tiendra la semaine prochaine. Un porte-parole du bureau de M. Chrétien, Jim Munson, a néanmoins insisté hier sur l'intention du premier ministre d'aller au Nigeria.

ET L'ONU?

Par ailleurs, le bureau du premier ministre du Canada dément les rumeurs selon lesquelles Jean Chrétien quitterait plus tôt ses fonctions à la tête du gouvernement pour un travail à l'ONU. Jim Munson, porte-parole du premier ministre, a toutefois confirmé que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait approché M. Chrétien pour une éventuelle fonction aux Nations unies.

Hier, *La Presse* a affirmé que Jean Chrétien aurait accepté du secrétaire général des Nations unies une mission internationale prestigieuse dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, ce qui lui aurait permis de quitter la scène politique canadienne plus tôt qu'il ne l'avait annoncé.

1620962

Intéressé ?

AIDE AUX PAYS PAUVRES

Bas prix pour des médicaments canadiens

Chrétien dépose un projet de loi dès demain

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

■ OTTAWA — Bien que les journées de travaux parlementaires à Ottawa semblent comptées, le premier ministre Jean Chrétien n'a pas dit son dernier mot. Hier, il a confirmé que son gouvernement allait présenter au Parlement, demain, un projet de loi qui garantirait l'accès à bas prix à des médicaments fabriqués au Canada pour aider les pays les plus pauvres à combattre des épidémies.

« Le Canada deviendra le premier pays à présenter une législation pour mettre en œuvre l'entente conclue à l'Organisation mondiale de la santé, a déclaré le premier ministre, aux Communes. Nous espérons que notre décision rapide poussera d'autres pays à suivre cet exemple. »

La mesure découle d'un accord des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en août dernier, où les présentants mondiaux s'entendaient en vue de permettre un assouplissement des règles sur les brevets et la propriété intellectuelle afin de combattre des épidémies.

Cette décision avait surtout pour objectif d'appuyer de nombreux pays africains dans leur lutte contre le VIH/sida. Ces pays d'Afrique n'ont pas les moyens d'acheter les remèdes antirétroviraux qui sont fabriqués dans les pays développés. Même s'ils ne guérissent pas la maladie, qui demeure incurable, les antirétroviraux prolongent considérablement la vie des sidéens.

Outre le sida, la lutte à la tuberculose et au paludisme, par exemple, sont également dans la mire des pays en voie de développement qui ont actuellement un accès limité aux traitements.

L'annonce de M. Chrétien coïncidait avec la visite officielle, à Ottawa, du président sud-africain, Thabo Mbeki. Lors d'un point de presse conjoint, M. Mbeki a félicité et remercié le Canada de cette décision. Il a également tenu à souligner le travail de M. Chrétien au sein de la communauté internationale afin de faire avancer le dossier de l'Afrique.

Mais, a-t-il ajouté, l'accès aux médicaments à prix abordables est un premier pas et d'autres problèmes demeurent. « L'impact de l'accès à des médicaments à bas prix est important. Mais il serait faux de dire que c'est là le seul défi (...) On peut avoir des médicaments, mais encore faut-il un encadrement adéquat de la façon dont on les distribue », a noté le président Mbeki, disant espérer que les pays développés donnent aussi un coup de main dans l'installation d'infrastructures de santé publique.

Selon des informations, le projet de loi qui amendera la Loi sur les brevets sera calqué sur la déclaration de l'OMC. Le texte ne comportera pas de références directes à des pays, à des maladies ou à des traitements ou médicaments. La mesure ne se limitera pas, cependant, à l'Afrique, puisqu'une cinquantaine de pays en voie de développement, aux prises avec des situations d'urgence en matière de santé publique, pourront y avoir recours. Ce sera le cas, par exemple, d'Haïti.

PC

Le président sud-africain, Thabo Mbeki, était de passage à Ottawa hier.

Reste à savoir quand le projet de loi pourra être mis en œuvre puisque la Chambre des communes pourrait suspendre ses travaux dès vendredi, et ce, pour plusieurs mois. Interrogé sur cet aspect, le premier ministre a repoussé le problème du revers de la main.

« Tout projet de loi qui est déposé est repris lorsque les Chambres reviennent (...) Ça va permettre en plus aux gens qui ont des opinions de pouvoir étudier le projet de loi », a-t-il argué. Son tout probable successeur, Paul Martin, a déjà indiqué qu'il appuyait une telle mesure.

Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a déclaré pour sa part que le geste du Canada était important. « On donne une orientation claire de notre gouvernement. C'est un dossier prioritaire, c'est un dossier humanitaire », a fait observer M. Pettigrew.

« C'est important pour le monde entier, c'est important pour l'Afrique subsaharienne, et c'est important pour les autres pays qui ont besoin de ces médicaments », a renchéri son collègue de l'Industrie, Allan Rock.

Le projet de loi risque d'être avare de détails, portant plutôt sur les grands principes de la décision. Les détails seront abordés plus tard, dans la réglementation, ce qui ne nécessite pas de modification législative. Hier, l'organisme Médecins sans frontières accueillait la décision du Canada, mais disait vouloir attendre de voir les détails de la réglementation avant de célébrer.

1620037

Fusilli de semoule de blé dur
(Provenance : Campanie, nord de l'Italie)

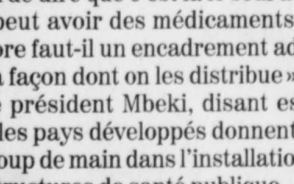

MOMENTO
RESTO-BISTRO DÉDIÉ À LA VRAIE SAVEUR ITALIENNE
2480, CHEMIN SAINTE-FOY 652.2480
1144, AVENUE CARTIER 647.1313
WWW.RESTAURANTMOMENTO.COM

1620496

Voyages Multi-Services
Boutique voyages et vêtements
Croisières accompagnées - départ garanti
Incluant vol, croisières & taxes
CANAL DE PANAMA
- 2 janvier 2004 - 13 jours
Sur le Splendour of the Seas. Itinéraire: Cozumel - Belize City - Canal de Panama, Cristobel Pier - Puerto Limon - Costa Rica - Montego Bay Jamaïque - Grand Cayman
à partir de 2299$ taxes incluses
ANTILLES DU SUD
- 28 février 2004 - 8 jours
Sur le Constellation de Celebrity Cruises. Itinéraire: Casa De Campo - Grenade - Barbades - Antigua - St-Thomas
à partir de 1959$ taxes incluses
Circuit Thaïlande
29 janvier 2004, 19 jours
Accompagné avec un minimum de 16 passagers, incluant transport de Québec
Circuit Thaïlande + 5 jours à Phuket
à partir de 3189$ taxes incluses
DEPUIS 1988
Voyages Multi-Services
811, Jean-Gauvin
Mail intérieur Jardin Mobile (Cap-Rouge)
872-3335 1 (877) 875-3335
www.voyagesmultiservices.com
Détenteur d'un permis du Québec

GM

Canada

LIQUIDATION FINALE 2003

DERNIÈRE CHANCE

PONTIAC SUNFIRE

0%

CHEVROLET CAVALIER

DE FINANCEMENT À L'ACHAT◆ PENDANT 60 MOIS

PONTIAC MONTANA

CHEVROLET VENTURE

+

2000$

DE RÉDUCTION* À L'ACHAT

PONTIAC GRAND AM

Oldsmobile ALERO

PONTIAC BUICK GMC

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ◆Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003. Exemple de financement : 10000$ à 0% : 60 versements de 166,67$, coût en intérêts 0$, coût total de financement 10000$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. *La réduction de 2000$ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana, Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500$ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET Oldsmobile

PROJET DE LOI SUR LA MARI

Tout dépendra de Martin

■ OTTAWA — Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a reconnu hier que le projet de loi décriminalisant la possession simple de la marijuana ne pourra pas être adopté avant l'ajournement des travaux cet automne. Il a dit espérer cependant que le prochain gouvernement de Paul Martin le remettra à l'ordre du jour une fois en poste. « Je suis tout à fait convaincu que le prochain gouvernement ressuscitera le projet de loi, a dit M. Cauchon, après une réunion du conseil des ministres. C'est un projet important et ça fait presque 10 ans qu'on en parle. » En vertu de la nouvelle mesure législative, les personnes trouvées en possession de petites quantités de marijuana n'iront plus en prison et ne se retrouveront plus avec un casier judiciaire. Elles seront plutôt condamnées à des amendes. Par contre, les sentences seront plus sévères pour les producteurs et les personnes qui font le trafic de la marijuana. M. Cauchon a tout de même indiqué hier qu'il restait encore une possibilité que la loi soit adoptée avant le départ du premier ministre Jean Chrétien. « Nous faisons tout notre possible pour que la loi soit adoptée le plus tôt possible », a-t-il dit. Personne dans l'entourage de Paul Martin n'a voulu se prononcer sur la question. Toutefois, M. Martin s'est déjà dit favorable en principe à la décriminalisation, tout en demeurant ouvert aux commentaires de députés libéraux qui s'y opposent. (PC)

SASKATCHEWAN

Fin d'une rude campagne

■ REGINA — Les électeurs de la Saskatchewan iront aux urnes aujourd'hui, au terme d'une rude campagne où le discours des partis a alterné entre promesses et insultes. « Je crois que la campagne a dégénéré en attaques personnelles », a d'ailleurs affirmé, hier, le professeur de sciences politiques Howard Leeson, de l'Université de Regina. Et il a fallu peu de temps avant que cela se produise. (PC)

Une carte-soleil pour des Marocains fortunés

■ MONTRÉAL — La carte-soleil n'aura jamais autant mérité son surnom. Des dizaines de Marocains fortunés ont en poche leur carte d'assurance-maladie du Québec bien qu'ils vivent et travaillent toujours dans leur pays d'origine, selon une enquête effectuée par *La Presse*. Des pilotes de Royal Air Maroc, des cadres de ce transporteur aérien et des hommes d'affaires en vue dans leur pays ont accès à la carte-soleil sans passer au Québec six mois par année, le minimum prescrit par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Des sources ont indiqué à *La Presse* que leur nombre pouvait dépasser 2000. Chaque carte d'assurance-maladie coûte aux contribuables de 15 000 à 20 000 $ en soins par année. À l'origine de cette situation, un écheveau serré de connaissances et d'amitiés dans la communauté maghrébine de Montréal, dont certains membres connaissent l'ancien ministre péquiste André Boulerice, délégué à l'Immigration dans le gouvernement Landry. (PC)

La Fontaine reprend sa place

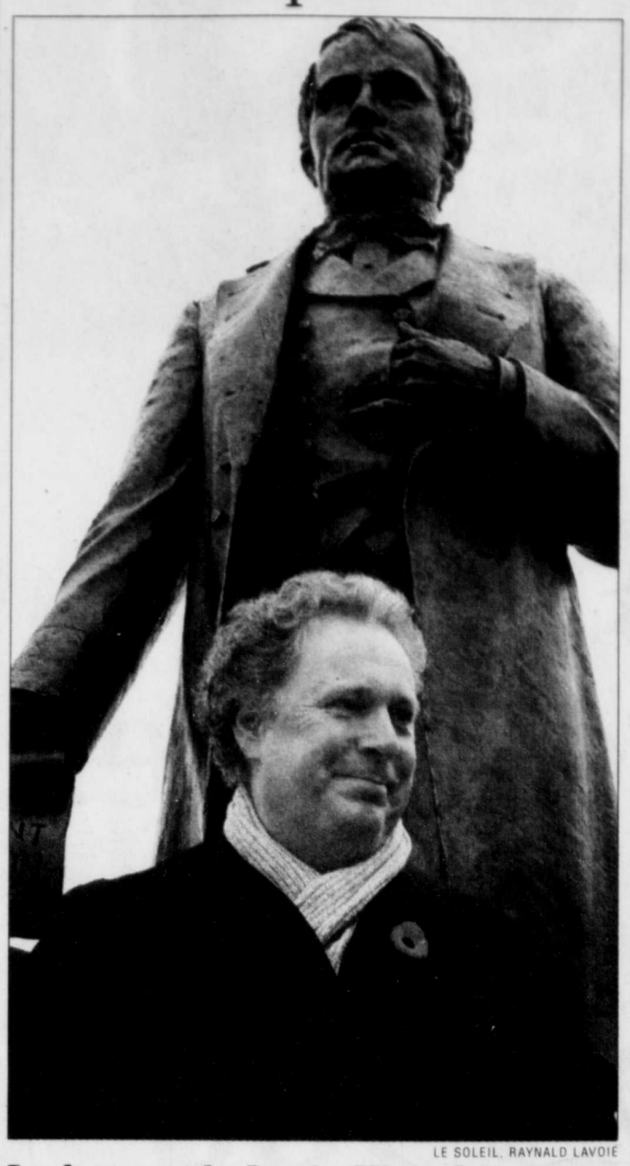

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le bronze de Louis-Hippolyte La Fontaine, chef du gouvernement de la province du Canada entre 1848 et 1851, a repris sa place, hier, devant l'Hôtel du Parlement. Après 21 ans passés à Boucherville, ville natale de La Fontaine, l'oeuvre datant de 1921 est revenue devant l'Assemblée nationale. Dressée entre les monuments commémorant Louis-Joseph Papineau et Honoré Mercier, la statue souligne l'un des apports majeurs de M. La Fontaine à l'évolution de la démocratie parlementaire canadienne: l'avènement du gouvernement responsable. Le nom de Louis-Hyppolite La Fontaine est ancré dans les mémoires comme celui d'un grand défenseur de la nation « canadienne-française ». S.B.

La tête du chef du contentieux de la SAAQ réclamée

MONTRÉAL (PC) — Des avocats qui représentent les victimes de la route devant les tribunaux demandent au ministre des Transports, Yvon Marcoux, de suspendre de ses fonctions le superviseur de la cinquantaine d'avocats de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Me Claude G. Gélinas.

Depuis une quinzaine d'années, Me Gélinas est directeur du secrétariat et des affaires juridiques et membre du comité de direction de la SAAQ. Il fait présentement l'objet d'une plainte de la part du syndic du Barreau du Québec pour être intervenu, par lettre, en mai dernier, auprès du président du Tribunal administratif du Québec et de deux de ses membres, pour critiquer des décisions rendues et formuler des reproches relativement au traitement du dossier d'une victime de la route, Steve Conroy, au moment même où une décision finale devait être rendue.

En conférence de presse, hier, l'avocat de M. Conroy, Me Jean Mercure, a dit avoir appris l'existence de cette lettre au moment où, au lieu de rendre leur décision, les membres du tribunal, en l'occurrence Me Robert Cloutier et Dr Solange Tardif, ont annoncé qu'ils ne pouvaient mener à terme leur mandat, n'ayant plus la quiétude d'esprit pour le faire.

Conséquemment, M. Conroy se voit dans l'obligation de reprendre les procédures à zéro, avec tous les délais et les frais qu'une telle situation ne manquera pas d'entraîner.

M. Conroy demande au Tribunal administratif du Québec d'ordonner à la Société d'assurance automobile du Québec de recommencer à lui verser des prestations en raison des séquelles subies lors d'un accident de la route qui remonte à 1995 et pour lequel il a été indemnisé pendant deux ans.

D'autres avocats qui défendent les accidentés de la route aux prises avec la SAAQ ont joint leurs voix à celle de Me Mercure pour réclamer une enquête auprès du ministre de la Justice, Marc Bellemare, quant aux liens qui existent entre la SAAQ et les membres du Tribunal administratif du Québec.

ZAHRA KAZEMI

La lauréate du Nobel de la paix représentera la famille

■ TÉHÉRAN — La justice iranienne a autorisé l'avocate iranienne Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003, à représenter la famille de la photojournaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, morte à la suite d'une garde à vue à Téhéran, lors du procès de son meurtrier présumé, a-t-on appris. Shirin Ebadi pourra appeler des témoins à la barre et représentera la famille lors de ce procès avec, pour objectif, de faire toute la lumière sur les circonstances de sa mort. Zahra Kazemi, une citoyenne canadienne d'origine iranienne, est morte le 10 juillet, trois semaines après son interpellation alors qu'elle prenait des photos devant une prison de Téhéran lors d'une manifestation étudiante. Le procès d'un agent du ministère des Renseignements, Mohammad Reza Aghdam Ahmadi, accusé de l'avoir frappée à mort lors de sa garde à vue, s'est ouvert le mois dernier. Le fils de Mme Kazemi, Stephan Hachemi, a indiqué que Me Ebadi pourrait également représenter sa grand-mère mais pas lui, puisqu'il ne reconnaît pas la légitimité de la justice iranienne. « Ce n'est déjà plus un processus judiciaire mais une question politique qui nécessitera une solution politique », a-t-il soutenu en entrevue. Tout en se disant « persuadé que Mme Ebadi peut soulever des questions importantes », M. Hachemi a admis son peu de foi dans tout ce processus. « Rien ne sortira de tout cela. » (PC et AP)

1620963

Les courbes aiment ses lignes.

Berline Accord DX 5 vitesses 2004

En location à partir de
298 $*
par mois

Incluant
96 000 km
Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus
en location seulement

À partir de
23 900 $**

- Moteur i-VTEC^MC 2,4 litres à DACT et 160 chevaux
- Antivol immobilisateur
- Climatisation sans CFC
- Groupe électrique
- Radio AM/FM stéréo et lecteur de CD avec 4 haut-parleurs
- Régulateur de vitesse
- Colonne de direction télescopique et inclinable
- Entrée sans clé et ouverture des vitres à distance

0 $
dépôt de sécurité

Meilleure voiture intermédiaire de l'année
– Guide de l'auto 2003

Meilleure voiture à vocation familiale
– AJAC 2003

Classée parmi les 10 meilleures voitures au Canada depuis 17 ans
– Car and Driver 2003

Coupé Accord EX-L 2004
Illustré

Place aux 2004

Berline Accord EX-V6 2004
Illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur la berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) neuve. Versement mensuel de 298 $, pendant 48 mois pour un total de 17 624 $. Versement initial de 3 320 $, ou échange équivalent, première mensualité exigible. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **P.D.S.F. de la berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) neuve. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

MORT DE L'ÉTUDIANTE AFRICAINE

La police cherche un mobile

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le meurtre de Mah Traore, cette étudiante malienne de 23 ans retrouvée sans vie le 27 octobre dans son appartement de la rue de la Loire à Sainte-Foy, revêt de plus en plus un voile de mystère pour la police de Québec.

« C'était une jeune femme sans histoire et elle n'était connue d'aucun corps policier », rapporte Jean-François Vézina, porte-parole du service de police de Québec.

M^me^ Traore était arrivée depuis peu dans la capitale, plus exactement à la fin de l'été. Elle était au second cycle du programme de génie électrique à l'Université Laval. L'étudiante d'origine malienne habitait seule dans un logement de la rue de la Loire. Mis à part le fait qu'elle avait quitté son Mali natal pour étudier au Canada, à Moncton au Nouveau-Brunswick, puis à Québec, son histoire peut être qualifiée de « banale ».

Banale jusqu'au 27 octobre dernier, alors que celui considéré comme le conjoint de M^me^ Traore la retrouve sans vie à un retour de voyage à l'extérieur de la ville.

Comme c'est toujours le cas, la dernière personne à voir quiconque avant son décès devient un témoin important. Parfois, cette personne peut même devenir un suspect. Dans cette histoire, ce n'est pas le cas. « Le conjoint de la dame nous a dit qu'il était à l'extérieur de la ville lors du décès de M^me^ Traore et il a pu justifier cette absence. Il est donc toujours considéré comme un témoin et non comme un suspect », explique l'agent Vézina.

Ce dernier ajoute du même souffle que la mort remontait à quelques jours au moment où elle a été retrouvée sans vie le 27 octobre. Le travail pourrait être maintenant ardu pour les policiers, qui se perdent en conjecture sur le mobile du meurtre. « Disons, que le mobile peut être difficile à établir dans cette affaire. »

La police de Québec confirmait hier que l'autopsie pratiquée sur Mah Traore révélait que cette dernière était morte par strangulation. Le corps de la victime a été retrouvé sur le lit et ne présentait aucune trace apparente de violence. La police n'a découvert sur les lieux aucune trace de lutte, ni d'effraction.

CENTRE D'AIDE LE PASSAGE

Au secours des proches d'alcooliques, de drogués et de joueurs compulsifs

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

« L'entourage souffre en silence. Il faut aider les parents, les enfants, les conjoints. Les aider maintenant, c'est éviter des années de thérapie plus tard », ajoute M^e^ Susan Corriveau, présidente du conseil d'administration de l'organisme.

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

Honte et culpabilité. Ce sont trop souvent les sentiments qui envahissent les proches d'une personne aux prises avec un problème d'alcool, d'abus de drogues, de jeu excessif. Comment enrayer ces sentiments ? Comment la conjointe et les enfants peuvent-ils aider l'alcoolique ou le joueur compulsif ? Comment empêcher la dislocation de la famille ?

Le centre d'aide Le Passage, qui se spécialise dans les services d'aide aux proches, répond à ces questions

Thérapie individuelle ou ateliers de groupe. Les services sont gratuits « le plus possible », dit Lyne Guay, la directrice de l'organisme. Si le client a des assurances, on lui demandera de défrayer les 60 $ habituels pour la consultation privée, car les intervenants sont des professionnels. Mais si le client n'a pas d'assurances, « on donnera le service quand même », assure la directrice.

Ce sont surtout des femmes qui fréquentent Le Passage. Parce qu'elles consultent plus facilement. Et aussi parce que plus souvent qu'autrement, ce sont des hommes qui sont aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeu. « L'entourage souffre en silence. Il faut aider les parents, les enfants, les conjoints. Les aider maintenant, c'est éviter des années de thérapie plus tard », ajoute M^e^ Susan Corriveau, présidente du conseil d'administration de l'organisme.

« Les enfants ont besoin de guérir d'un parent alcoolique. Nous les aidons à se conscientiser, à arrêter de vivre avec le passé », explique Katia Plamondon, qui organise des ateliers de groupe.

Beaucoup de femmes codépendantes (dépendantes affectives), aboutissent au Passage, quand elles se rendent compte qu'elles tombent toujours amoureuses d'un alcoolique, par besoin de « sauver » quelqu'un, remarque Bénédicte Defaud, psychologue au Passage. Ces femmes trouveront l'aide nécessaire pour rompre la chaîne de répétition.

L'organisme, créé en 1997, aide quelque 1000 personnes par année, avec un budget de fonctionnement de 240 000 $. « Mais nous aurions besoin de presque le double pour engager plus d'intervenants », souligne M^me^ Guay.

Subventionné par la Régie régionale de la santé, l'organisme a lancé sa campagne de financement, hier. M^me^ Guay espère amasser 75 000 $.

Deux élèves tentent d'empoisonner leur prof d'anglais

SHERBROOKE (PC) — Deux élèves de la polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus, dans les Cantons de l'Est, sont suspendus pour une période indéterminée après avoir tenté d'empoisonner leur enseignante d'anglais, Martine Cabana, en versant à son insu dans son verre d'eau une solution, qui pourrait être un mélange d'acide chlorhydrique et d'alcool à friction.

La direction de l'école attend de rencontrer les parents et la fin de l'enquête policière de la Sûreté du Québec avant de prendre une décision quant à leur avenir scolaire.

« Il y a un élève qui a mis un produit dans le verre d'eau de son enseignante d'anglais. Un autre élève était impliqué avec lui lors de cet épisode survenu en classe. Ils sont d'abord suspendus pour cinq jours, le temps d'analyser notre code de vie et de prendre une décision en fonction des événements et de l'intention réelle des élèves. Ils risquent des sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion de l'école », soutient le directeur de la polyvalente Louis Saint-Laurent, Roland Dugal.

Tout porte à croire qu'il s'agit d'un geste gratuit. « Il n'y a eu aucune menace de la part des élèves avant ce geste. À ce que je sache, ces élèves n'ont jamais rien eu à se reprocher par le passé », poursuit M. Dugal.

La Sûreté du Québec (SQ) du Haut-Saint-François a ouvert une enquête relativement à cet incident. « L'un des deux élèves impliqués se serait procuré un flacon d'acide chlorhydrique dans un laboratoire de sciences. Il a ramené la substance à la maison et l'aurait divisée vraisemblablement avec de l'alcool à friction. Il en aurait donné une partie à son ami qui l'a versée dans le verre de son enseignante d'anglais. L'enquête doit déterminer l'intention réelle des deux jeunes », dit le porte-parole de la SQ, Jimmy Potvin.

Dès qu'elle a pris une gorgée de son verre d'eau, l'enseignante s'est aperçue qu'on avait ajouté une substance dans son verre et l'a immédiatement rejetée. Martine Cabana a été conduite à l'hôpital par mesure préventive.

1621142

L'ENTRAIDE
ASSURANCE-VIE
COMPAGNIE MUTUELLE

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Avis est donné, par la présente, qu'une assemblée extraordinaire des membres de L'Entraide assurance-vie, compagnie mutuelle, sera tenue au siège social de la compagnie sis au 520, boulevard Charest Est, 1er étage, Québec (Québec), le jeudi 20 novembre 2003 à 11h, aux fins suivantes :

- l'extension des objets de la compagnie;
- la continuation de la compagnie sous la partie 1A de la *Loi sur les compagnies*;
- le changement de nom de la compagnie;
- la discussion de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Le secrétaire,
Richard Bureau

1620672

Qui se ressemble s'assemble.

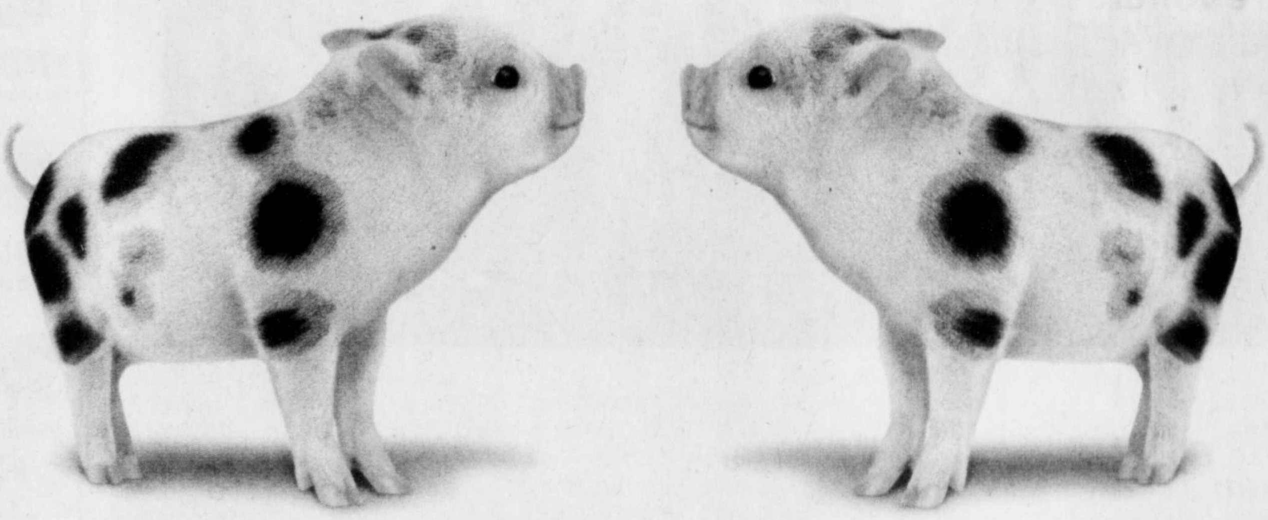

Voici le nouveau forfait TELUS à TELUS.

Pour 25 $ par mois*, vous obtenez :

- Les appels locaux** et les messages textes† illimités entre abonnés TELUS
- 100 minutes de jour la semaine
- 1 000 minutes d'appels locaux le soir et le week-end
- La boîte vocale, l'appel en attente et l'appel conférence

De plus, pour parler en toute liberté à qui vous voulez, vous bénéficiez de **6 mois d'appels locaux illimités**‡ à la signature d'un contrat.

Maintenant 149,99 $
Avec un contrat de 2 ans GRATUIT

LG TM520

le futur est simple^MD^

TELUS mobilité^MC^

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Galeries de la Capitale

Place Fleur-de-Lys

Place Laurier

Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel, local 115

F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est

Beauport

Cité Sans-Fil
Kiosque Promenades Beauport
3333, rue du Carrefour, kiosque 5

DOT Électronique enr.
371, rue Armand-Paris

Charlesbourg

F.M. Électroniques
Kiosque Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa

Chicoutimi

Communications Télésignal (Chicoutimi)
1660, boul. Saint-Paul, bureau 116

Radio-Onde inc.
1265, rue Bersimis

Dolbeau

Radio-Onde inc.
348, 8^e^ Avenue

Donnacona

Radio Shack
Place Donnacona
325, rue de l'Église

La Malbaie

Services Info-Comm
1005, boul. de Comporté

Lévis

Dumoulin Électronique
Kiosque Normand Nadeau
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Québec

Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel, local 115

Communication B.V.
670, rue Bouvier, local 108

F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est

Informatique Mercier inc.
4750, boulevard Wilfrid-Hamel

Rimouski

Kiosque Carrefour Rimouski
419, boul. Jessop, Carrefour Rimouski

Le Club Papetier
192, rue Saint-Germain Est

Saint-Félicien

Communications Télésignal Lac-Saint-Jean
961, boul. Hamel

Sainte-Foy

CyberPC Inc.
3280, chemin Ste-Foy

Place Sainte-Foy

Saint-Jean-Chrysostome

Atelier Électronique Fiset inc.
1006, rue du Parc Industriel, local 103

Sainte-Anne-de-Beaupré

DOT Électronique enr.
9749, boul. Ste-Anne

Vanier

Radio-Onde inc.
550, rue Marais, bureau 140

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez un marchand ou un détaillant TELUS Mobilité autorisé ou telusmobilite.com dès aujourd'hui.

FUTURE SHOP — Dumoulin — WAL-MART — Zellers

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003 au Québec seulement. * Taxes, frais d'interurbain, frais d'itinérance, temps d'antenne additionnel, services payables à l'usage, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 en sus. ** Les appels locaux illimités d'un sans-fil à l'autre s'appliquent aux appels faits à d'autres appareils TELUS Mobilité ou reçus d'autres appareils TELUS Mobilité. † La messagerie textuelle est offerte avec nos appareils numériques seulement dans nos zones de couverture numérique. La messagerie textuelle illimitée comprend les messages textes envoyés par les clients TELUS Mobilité et reçus par ceux-ci. La messagerie textuelle illimitée ne comprend pas les services privilèges de la messagerie textuelle, ni Mes modifs. ‡ Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ans. Obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 3 ans. Nouvelles mises en service seulement. TELUS Mobilité, telusmobilite.com et le logo TELUS Mobilité sont de marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2003 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE.

RÉSERVOIR EN AMONT DU LAC KÉNOGAMI

Sécuritaire en cas de déluge, mais irritant pour l'environnement

Anne-Louise Champagne
ALChampagne@lesoleil.com

La création d'un réservoir en amont du lac Kénogami, dans la réserve faunique des Laurentides, permettrait de régulariser efficacement les crues dans l'éventualité d'un déluge comme celui de 1996. Mais le projet peut être amélioré et ses conséquences sur l'environnement, minimisées.

C'est la position — un peu ambiguë — rendue publique hier par la Commission d'examen conjoint du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami. La Commission, présidée par Claudette Journault, devait évaluer le projet du ministère des Ressources naturelles pour contenir des crues exceptionnelles, comme celles de 1996.

D'une part, la Commission juge que le projet du ministère des Ressources naturelles « répond à son objectif premier d'assurer la sécurité de la population ». Mais elle propose aussi d'importantes modifications au projet tel que soumis.

« À notre sens, le projet est refusé », réagit Alain Saladzius, ingénieur et codirecteur de la fondation Rivière.

CINQ MÈTRES DE MOINS

Ce que la Commission recommande, c'est d'abaisser de cinq mètres le niveau prévu du réservoir Pikauba.

« La grande valeur écologique des écosystèmes de la rivière Pikauba et leur caractère irremplaçable justifient d'optimiser le projet de façon à réduire au minimum la perte de ces milieux », écrit la Commission dans sa conclusion.

Avec un niveau abaissé de cinq mètres, (soit de 417 mètres à 412 mètres), 93 % de la superficie des milieux humides de grand intérêt serait épargné. Ce qui signifie la sauvegarde de nombreuses frayères et d'aires d'alimentation de l'omble de fontaine. L'habitat de l'orignal serait aussi moins compromis.

Mais même à ce niveau, il sera nécessaire de « compenser les pertes résiduelles de milieux humides et d'habitats du poisson », écrit encore la Commission.

« D'un côté, la Commission reconnaît le caractère irremplaçable de la vallée de la Pikauba, dit Alain Saladzius. Et en même temps, elle demande des mesures de compensation et de remplacement pour les portions inondées. Peut-on remplacer l'irremplaçable ? »

« Le projet "réduit" nécessite tout de même une digue de 20 mètres de hauteur, soit un édifice de six étages. Cette digue ennoiera six kilomètres de rivière "irremplaçable" », a-t-il souligné.

L'autre proposition de la Commission consiste en une gestion « plus souple » du lac Kénogami. Pour plusieurs opposants au réservoir Pikauba, la clé du problème est là. Selon André Bouchard, artiste-peintre qui a épousé cette cause, si on abaissait le niveau du lac Kénogami, on n'aurait plus besoin de construire un autre réservoir en amont. « Le lac Kénogami n'a pas besoin d'être rempli, il a besoin d'être vidé », illustre-t-il.

PROJET INITIAL

André Bouchard est infiniment déçu par le rapport. « Il ne faut pas que ce projet se fasse », plaide-t-il toujours.

Le projet initial s'inscrit en trois points. D'abord l'aménagement d'un réservoir de retenue des crues en amont du lac Kénogami, sur la rivière Pikauba ; puis le rehaussement des digues autour du lac Kénogami ; et enfin le creusage de la rivière aux Sables, pour faciliter l'évacuation des crues par cette rivière et par la rivière Chicoutimi.

La création du réservoir Pikauba a particulièrement soulevé les passions. Plus de 15 km² de forêt seraient inondés par cette opération, et la superficie grimperait jusqu'à 20 km² en conditions maximales.

100 MILLIONS $

Le rapport de la Commission conjointe ne mentionne qu'une seule fois le coût estimé du projet : 100M $. « Même s'il y avait un millier de résidences protégées par ces travaux, cela signifierait 100 000 $ par résidence. C'est cher pour une crue qui survient une fois aux 10 000 ans ! » dit Alain Saladzius.

AFFAIRE RADWANSKI

Réprimande en vue

■ OTTAWA — Un comité des Communes recommande que l'ancien commissaire à la vie privée, George Radwanski, soit considéré comme ayant causé un outrage au Parlement, un statut pouvant le conduire à une sanction allant de la réprimande à l'emprisonnement. Le président du comité, Reg Alcock, estime que M.Radwanski a menti au Parlement et au peuple canadien à propos de remboursement de dépenses. Déjà, un rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, et une enquête de la GRC ont tiré des conclusions gênantes pour George Radwanski, qui a démissionné de son poste au printemps. Le comité affirme que les autorités parlementaires doivent être fermes dans ce cas-ci, ajoutant que pendant trop longtemps, le Parlement a réagi tièdement devant les gens lui ayant fait outrage. (PC)

George Radwanski

1620189

PG
IMPORTANTE EXPOSITION et VENTE DE TABLEAUX canadiens et québécois
Invitation de Pierre Garant
LIEU: HÔTEL CLARION QUÉBEC (Salle Champlain) (anciennement Holiday Inn de Ste-Foy) 3125, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
DATE: Le dimanche 9 novembre 2003 de 10h à 16h

1620664

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com
RENOUVELEZ votre abonnement clubelite et nous vous remerçierons avec un Livret-Cadeau GRATUIT PLUS DE 150$ en économies!
SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!
MINIMUM 1/3 % DE RABAIS
TOUS les tissus mode d'automne et hiver
TOUS les MOLLETONS unis et imprimés Cour. jusqu'à 19,99m 6m et plus
TOUS les VELOURS CÔTELÉS Cour. jusqu'à 18,99m 50% DE RABAIS
TOUTES les VELVENTINES EXTENSIBLES Cour. jusqu'à 24,99m
MOLLETONS brodés Yukon TOUT JUSTE ARRIVÉS Cour. 21,99m 14,99 m
decor Fabricville VOILES brodés Cour. jusqu'à 39,99m 19,99 m 50% DE RABAIS
Re-décorez pour les Fêtes!
• Draperies • Cantonnières • Accessoires SUR MESURE
Commandez avant le 23 novembre et soyez prêt pour les Fêtes!.
MOLLETON plaid lié de Sherpa Cour. 36,99m 24,99 m
Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres clubelite. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.
FABRICVILLE Visitez-nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
PLACE LAURIER 2740, boul. Laurier (418) 651-3489 Lun. à Mer.: 10h à 17h30 Jeudi à Ven.: 10h à 21h Sam.: 9h à 17h Dim.: Midi à 17h
VANIER 325, rue Soumande (418) 686-5072 Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30 Jeudi à Ven.: 9h30 à 21h Sam.: 9h à 17h Dim.: Midi à 17h

1617458

GRANDE VENTE jusqu'à 70% DE RABAIS
Adopter le style Bruno Belini, c'est découvrir les tendances d'aujourd'hui.
Bruno Belini
Tous nos complets en magasin Un seul prix 249,99$
Place de la Cité Sainte-Foy 652-1215

1620779

ACHETEZ
ET RACHETEZ
LA PAIX

VOS PLACEMENTS ARRIVENT À TERME ?
La Banque Laurentienne vous offre un CPG rachetable à un taux exceptionnel.

7 %
Taux de la 5e année
CPG Option garantie*

-- Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année**
-- Couvert par la SADC
-- Rendement garanti
-- Admissible au REER

Taux**
1re année : 2,35 %
2e année : 2,40 %
3e année : 3,00 %
4e année : 3,25 %
5e année : 7,00 %

Appelez dès maintenant au 1 877 BLC-REER
BANQUE LAURENTIENNE

* Taux moyen sur 5 ans de 3,586 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 30 octobre 2003. Le taux peut changer sans préavis.
** En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année.

LE MONDE

L'insécurité éloigne des alliés

Un régime de terreur pour les Irakiens qui collaborent avec les États-Unis

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'Espagne a annoncé hier le retrait « temporaire et partiel » du personnel de son ambassade à Bagdad, suivant l'exemple de l'ONU, alors que le président américain George W. Bush affirmait que Saddam Hussein serait retrouvé.

Sept morts, quatre Irakiens, deux soldats américains et un soldat britannique, sont venus hier s'ajouter à la liste des personnes tuées en Irak, ont annoncé hier la coalition et la police irakienne.

Parmi les morts irakiens figure un juge de la Cour d'appel de Mossoul (nord), Ismail Youssef Sadek, chargé d'enquêter sur les anciens responsables du régime de Saddam Hussein, qui a été tué par balle devant son domicile.

Il s'agit de la deuxième attaque du genre en 24 heures puisque, lundi, un juge d'instruction chargé d'une même enquête dans la région de Najaf a été enlevé puis assassiné par ses ravisseurs.

Par ailleurs, deux explosions ont secoué Bagdad, hier soir, blessant trois membres de la coalition, vraisemblablement américains, à proximité du quartier général de l'Autorité provisoire de la coalition à Bagdad, a indiqué un porte-parole du Pentagone. Lundi soir déjà, trois obus de mortier avaient été tirés sur le centre de Bagdad, sans faire de victimes.

Les forces de la coalition ont également annoncé hier les morts, la veille, d'un soldat américain et, le 31 octobre, d'un militaire britannique, tué « par des tirs ennemis ».

Face à cette violence persistante, M. Bush s'est voulu confiant, affirmant que l'ancien dictateur Saddam Hussein sera retrouvé. « Je suis sûr qu'il attise les tensions », a-t-il affirmé hier.

Le président a également assuré les familles des soldats tués en Irak que « leurs fils et leurs filles sont morts pour une cause plus grande qu'eux. Une noble cause qui est la sécurité des États-Unis. Nous sommes en guerre et il est essentiel que les Américains n'oublient pas les leçons du 11 septembre. Nous sommes toujours vulnérables », a-t-il dit.

L'un des principaux alliés de Washington, l'Espagne, a cependant pris acte de la sérieuse dégradation de la sécurité sur le terrain en retirant son personnel diplomatique, tout en maintenant ouverte son ambassade à Bagdad.

Madrid a agi à l'instar de l'ONU qui a annoncé, lundi, que le retrait de son personnel international stationné à Bagdad était presque achevé.

LES TURCS N'Y VONT PAS

L'Espagne, qui dispose de 1250 soldats en Irak, a tenté d'atténuer les effets de l'annonce du retrait civil en disant que les évacués reviendraient sous peu et qu'il s'agissait de « consultations ».

Les forces américaines devraient toutefois recevoir des renforts de leurs alliés japonais puisque, selon le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*, Tokyo a décidé d'envoyer une première mission de reconnaissance de 150 soldats d'ici à la mi-décembre.

Pour sa part, la Turquie n'enverra pas de soldats pour participer aux opérations de maintien de paix en Irak, à moins qu'un changement significatif ne survienne dans ce pays, a déclaré hier l'ambassadeur ture aux États-Unis, Osman Faruk Logolu.

À Bagdad, le conseil de gouvernement transitoire irakien a appelé les États-Unis à lui déléguer plus de pouvoir dans le domaine sécuritaire pour faire face au « terrorisme international ». « Nous estimons que les Irakiens sont plus capables que d'autres de gérer ce dossier, étant au fait (..) de la nature du régime terroriste de Saddam Hussein et de ses plans », a précisé le conseil dans un communiqué.

Palestiniens pour un État binational?

RAMALLAH, Cisjordanie (AP) — La création d'un État palestinien, actuellement pierre angulaire de tout plan de paix au Moyen-Orient, apparaît de plus en plus problématique. Les populations juives et arabes sont en effet de plus en plus imbriquées en Cisjordanie du fait de la colonisation et certains Palestiniens, conscients de leur poids démographique, commencent à soutenir l'idée d'un seul État binational.

La poursuite de la colonisation juive, l'échec des efforts de paix et l'accroissement de la population arabe dans l'État hébreu font craindre à un nombre croissant d'Israéliens que la création d'un État palestinien séparé devienne impossible. « Nous ne sommes pas loin du point où il ne sera plus possible d'obtenir une solution avec deux États », souligne Yossi Alpher, un politologue israélien.

La question défraye la chronique en Israël et des partisans israéliens de la paix commencent à appeler au retrait des colons installés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, pour éviter la constitution d'un État hébreu intégrant une grosse population arabe.

Cette inquiétude a conduit l'ancien ministre israélien de la Justice, le travailliste Yossi Beilin, à négocier un récent plan de paix israélo-palestinien dit Accord de Genève. Le projet prévoit de rendre aux Palestiniens presque tous les territoires saisis par Israël lors de la guerre des Six-Jours en 1967 et prévoit le démantèlement de la grande majorité des colonies.

Ce plan « est peut-être la dernière chance pour une division juste des terres entre juifs et Palestiniens avant l'apparition d'une majorité palestinienne à l'ouest de la Jordanie qui rendra le pays effectivement binational », expliquait récemment M. Beilin.

Bush chez les sinistrés de la Californie

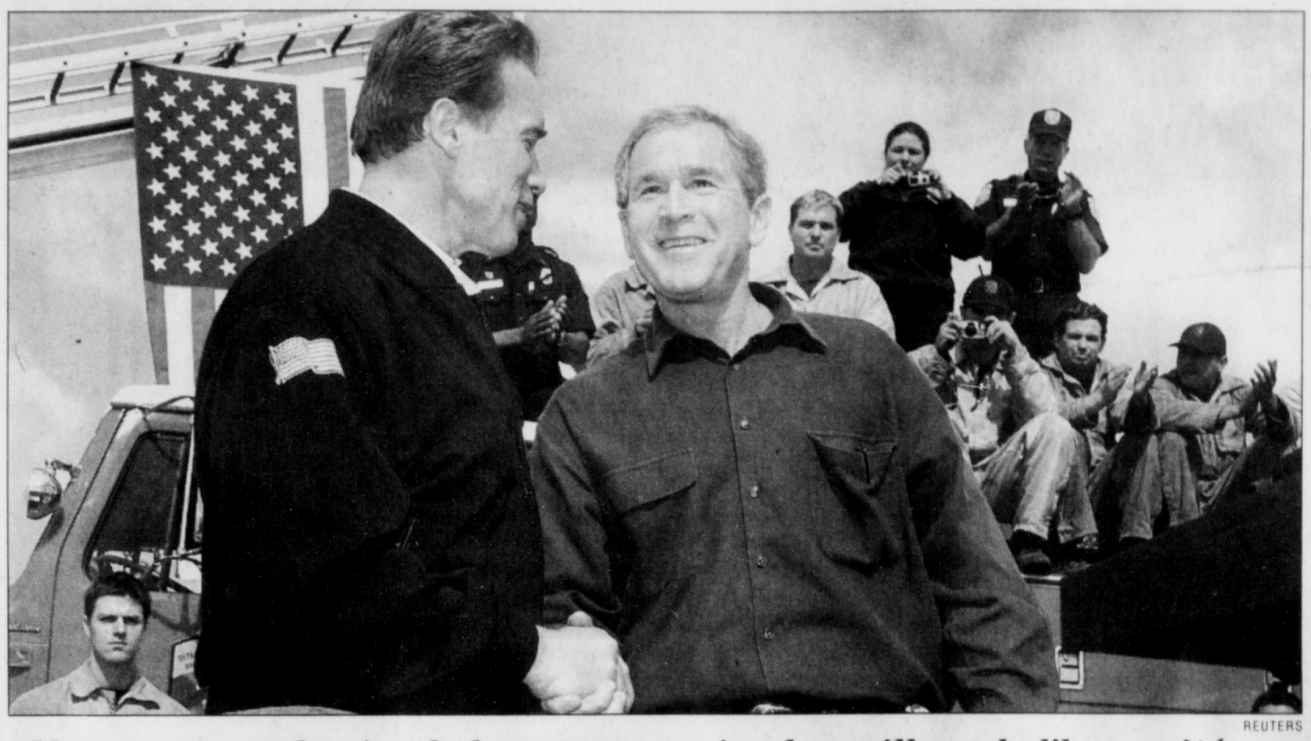

REUTERS

« Nous avons vu le pire de la nature » mais « le meilleur de l'humanité. » Le président George W. Bush s'est adressé en ces termes, hier, lors d'un déplacement en Californie, aux sapeurs-pompiers engagés dans la lutte contre les incendies qui ont fait 22 morts et brûlé 300 000 hectares en l'espace de deux semaines. Soulignant l'ampleur des destructions causées par les incendies, le chef de la Maison- Blanche a rendu hommage aux secours et aux efforts « surhumains » qu'ils ont déployés pour sauver des vies. M. Bush s'est rendu à l'est de San Diego, en compagnie du gouverneur de la Californie, Gray Davis, et de son successeur, Arnold Schwarzenegger, qui prendra le pouvoir le 17 novembre et à qui il serre la main sur cette photo.

Géorgie : défaite de Chevardnadze

TBILISSI (AFP et AP) — La Géorgie entrait hier dans une nouvelle ère politique, avec une opposition assurée du contrôle du Parlement au terme de législatives qui marquent un revers pour le président Édouard Chevardnadze, et préfigurent la course à sa succession.

Le leader de l'opposition, Mikhaïl Saakachvili, formé à l'Université américaine d'Harvard, sort en favori pour la présidentielle de 2005, son bloc réunissant 23,5 % des suffrages, le plus gros score au sein de l'opposition qui recueille au total 68,6 % des voix selon les résultats encore partiels hier, sur plus de la moitié des bulletins dépouillés.

Le parti du président sortant Edouard Chevardnadzé, Pour une nouvelle Géorgie, n'a quant à lui recueilli que 24,8 % des suffrages, alors qu'il avait 42% des sièges dans l'Assemblée sortante et disposait, avec ses alliés, d'une majorité absolue.

Quelque 10 000 protestataires se sont rassemblés hier dans le centre de la capitale, accusant les autorités géorgiennes de s'être rendues coupables d'irrégularités lors de ce scrutin de dimanche.

Âgé de 75 ans, Chevardnadzé, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique à l'époque de la Perestroïka, est revenu au pouvoir dans les années 1990 en Géorgie. Après deux mandats présidentiels, il doit quitter la tête du pays en 2005.

Coup de force au Sri Lanka

COLOMBO (d'après AFP) — La présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga, a déclenché hier une crise constitutionnelle sans précédent, limogeant trois ministres clés, suspendant le Parlement et ordonnant à l'armée de se déployer autour d'installations stratégiques tandis que la police était placée en état d'alerte maximum.

Peu avant, son parti, qui siège dans l'opposition au Parlement, avait rejeté une proposition de la rébellion tamoule, saluée par les États-Unis et l'UE, et visant à mettre un terme à un long conflit qui a fait 60 000 morts.

La présidente Kumaratunga a remercié sans explication les ministres de la Défense, Tilak Marapana, de l'Intérieur, John Amaratunga, et de l'Information, Imthiaz Bakeer Markar, alors que le premier ministre Ranil Wickremesinghe, l'ancien chef de l'opposition qui dirige un gouvernement de cohabitation, se trouve en visite aux États-Unis.

Cette décision surprise constitue un camouflet pour le gouvernement, favorable au processus de paix avec la rébellion tamoule, et douche les espoirs de règlement du conflit.

Dans une première réaction, M. Wickremesinghe a accusé la présidente d'essayer de plonger le pays dans « le chaos et l'anarchie. Je vous promets que votre gouvernement ne permettra pas à cette tentative désespérée et irresponsable d'empêcher le succès du processus de paix », a-t-il dit.

Afin de prévenir d'éventuels troubles, la présidente a ordonné le déploiement de militaires lourdement armés autour d'installations stratégiques comme la radio d'État et la télévision. Peu après, elle a annoncé la suspension du Parlement.

LE MONDE

Un Russe américain chez Loukos

MOSCOU (d'après AFP) — Simon Kukes, un Russe ayant la citoyenneté américaine, et spécialiste reconnu du secteur pétrolier, a pris la direction du géant pétrolier Loukos en remplacement de Mikhaïl Khodorkovski, qui a démissionné la veille, a annoncé hier la firme.

Simon Kukes

La nouvelle direction du groupe comporte au moins deux autres citoyens américains. Elle cherche ainsi à rassurer les investisseurs.

Kukes, un ancien président de la compagnie pétrolière russe TNK, est l'un des rares patrons russes maîtrisant parfaitement les méthodes occidentales de gestion. Il avait quitté l'URSS pour les É.-U. en 1977, et il est revenu en Russie en 1995 pour travailler pour la pétrolière Amoco.

Le président V. Poutine, lui, a déclaré hier que les privatisations ne seront pas remises en cause en Russie.

Des milliers de femmes ont été violées pendant le conflit en RDC

■ GENÈVE (AP et AFP) — Des milliers de femmes ont été victimes de « viols atroces » au cours des cinq ans de guerre civile en République démocratique du Congo (RDC— Congo-Kinshasa), a rapporté hier une porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM).

« Nous n'avions jamais découvert auparavant autant de victimes de viols dans des situations de conflit », a précisé Christiane Berthiaume, porte-parole de l'agence alimentaire de l'ONU.

« Des milliers de femmes violées de façon atroce viennent dans des centres de soins pour un traitement, a-t-elle ajouté. Nous craignons fortement que ce ne soit que la pointe de l'iceberg ».

Des responsables de l'ONU, auxquels l'actrice américaine Jessica Lange a joint sa voix, avaient déjà lancé un cri d'alarme sur les viols commis par les factions belligérantes au Congo-Kinshasa, mais Christiane Berthiaume a souligné qu'un accord de paix avait montré que la situation était plus grave qu'on ne le craignait.

« Nous avons été en mesure d'avoir accès à davantage de régions et des personnes vulnérables qui s'étaient cachées arrivent maintenant dans les villes en quête d'assistance, de nourriture et de soins », a expliqué la porte-parole du PAM.

D'après elle, les représentants des organisations humanitaires estiment que pour chaque femme qui vient demander des soins, 30 autres se cachent encore ou n'ont pas été capables de parcourir les longues distances jusqu'aux centres de soins.

« Il y a des filles et des femmes de cinq à 80 ans qui ont été violées de façon systématique plusieurs fois, torturées et blessées par balles », a précisé Christiane Berthiaume.

D'autres ont dû, selon elle, parcourir 300 km à pied, souffrant de mauvaises blessures, y compris de trous dans le vagin causés par des balles, d'éclatement de la vessie, ou de fractures aux jambes.

Nombre ont été rejetées par leur mari, tandis que de nouvelles maternités ont été interdites à d'autres femmes et que certaines sont trop faibles, en raison de la faim, pour pouvoir subir une opération.

Christiane Berthiaume a précisé que les Nations unies distribuaient des vivres à des femmes vivant à Goma et à Bukavu afin qu'elles puissent économiser de l'argent pour se faire opérer. « Certaines doivent subir plusieurs interventions pour réparer les dommages », a souligné la porte-parole.

Jessica Lange, ambassadrice de bonne volonté du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a passé une semaine en RDC au mois d'août, alors qu'une force multinationale sous commandement français tentait de sécuriser le secteur de Bunia et passait le témoin à la Mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (MONUC II). Pour l'actrice américaine, la situation au Congo-Kinshasa est « la pire crise humanitaire de la planète ».

Entre-temps, le président congolais, Joseph Kabila, sera reçu aujourd'hui à la Maison-Blanche dans un moment crucial pour son pays en ruines, engagé sur la voie de la paix et à la recherche d'une aide internationale.

1618678

pour vous... seulement chez Sears!

Prime Clinique exclusive avec achat

Avec tout achat de 24 $ ou plus, avant les taxes, de produits Clinique, recevez cet ensemble de 7 pièces en prime. Comprend: nouvelle crème nuit réparation intense, nouveau rouge à lèvres Colour Surge en 'Toasted Rose,' crème exfoliante soluble, émulsion hydratante tellement différente, duo d'ombre à paupières intense en 'Rose Wine,' rouge à lèvres hydratant FPS 15 en 'Sweet Violet,' trousse à cosmétiques rouge cerise

Une prime par client.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 22 novembre 2003, dans la limite des stocks

Produits de beauté dans la plupart des magasins

Crème action rénovatrice visible
50 ml. **41 $**

SEARS

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE112C403 © 2003. Sears Canada Inc.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Exécution du malade

■ WASHINGTON — Un condamné à mort, James Willie Brown, considéré comme un malade mental, a été exécuté par injection létale, hier soir, en Géorgie. Brown avait été condamné pour le viol et le meurtre d'une femme, Brenda Watson, en 1975. Il souffrait de paranoïa à tendance schizophrénique, une maladie diagnostiquée chez lui à 17 reprises, mais il avait été jugé « apte » à être exécuté en 1981. (AFP)

IRAN

Violations nucléaires

■ VIENNE — L'Iran reconnaît avoir manqué aux garanties de non-prolifération nucléaire dans son dernier rapport à l'AIEA, a indiqué hier un porte-parole de l'agence citant son directeur Mohamed El-Baradei. Celui-ci a déclaré au journal espagnol *El Pais* que l'Iran avait « signalé des manquements dans le passé et il y en aura d'autres » dans le nouveau rapport en cours d'examen, a déclaré le porte-parole. Ce rapport soumis il y a 10 jours par Téhéran est examiné avant la prochaine réunion, le 20 novembre, du conseil des gouverneurs de l'AIEA, qui avait sommé le régime islamique de prouver que son programme nucléaire était pacifique. (AFP)

ARABIE SAOUDITE

Un attentat déjoué

■ RIYAD — Les autorités saoudiennes ont affirmé avoir démantelé, cette semaine, une cellule d'Al-Qaida et déjoué un attentat à La Mecque, premier lieu sacré de l'islam, qui visait les pèlerins, nombreux en ce mois de ramadan. Deux islamistes ont été tués et six autres arrêtés, dont deux se sont rendus, dans un assaut des forces de sécurité contre leur repaire, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Nayef ben Abdel Aziz, au quotidien *Al-Riyadh* d'hier. Selon le journal, les personnes arrêtées sont quatre Saoudiens, un Tchadien et un Égyptien. Riyad, auquel Washington avait reproché son laxisme dans la lutte antiterroriste après les attentats du 11 septembre, dont 15 des 19 auteurs étaient saoudiens, a, depuis, arrêté des centaines de Saoudiens et fait d'importantes saisies d'armes. (AFP)

ALLEMAGNE

Général antijuif

■ BERLIN — Le ministre allemand de la Défense, Peter Struck, a renvoyé hier le général Reinhard Guenzel, commandant des forces d'élite de l'armée allemande, qui avait salué le « courage » du député chrétien-démocrate Martin Hohmann, accusé d'antisémitisme pour avoir notamment comparé l'attitude des juifs dans la Révolution de 1917 en Russie avec celle des nazis. « Avec cela, l'affaire est close pour moi », a dit le ministre, qui a souligné qu'il considérait les remarques du général comme un « cas isolé », non représentatif de l'armée. (AP)

MAROC-ALGÉRIE

La presse y goûte

■ OUJDA — Trois journalistes ont été condamnés lundi en première instance à des peines de 18 mois à deux ans de prison, notamment pour « manquement au respect dû au roi » et « atteinte au régime monarchique », a annoncé hier l'agence Map. Par ailleurs, le journal algérien *Liberté* a été condamné hier par la justice à plus de 25 000 $US pour « offense au chef de l'État » tandis que son directeur subit une peine avec sursis. (AFP et AP)

1620035

Salsa Tartufata
Sauce aux truffes du centre de l'Italie

MOMENTO
Resto-Bistro dédié à la vraie saveur italienne

2480, chemin Sainte-Foy 652.2480
1144, avenue Cartier 647.1313
www.restaurantmomento.com

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Entente de développement culturel

COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD

La Ville de Matane et Culture et Communications Québec viennent de ratifier une entente de trois ans pour le développement culturel de la localité. L'entente prévoit l'injection de 90 000 $ pour la préparation et la réalisation de divers projets. Activités culturelles, réalisation de fresques, mise en valeur du patrimoine comptent parmi les dossiers qui pourront bénéficier de ce support financier. La mairesse Linda Cormier (à gauche sur la photo) et la députée Nancy Charest, pour le ministère de la Culture et des Communications, ont signé l'entente. La Ville a adopté sa politique culturelle en mai 1997. H.M.

Baie-Comeau aura ses premières mégasurfaces en octobre 2004

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Baie-Comeau aura, dès octobre 2004, deux ou trois mégasurfaces sur son territoire, s'il faut en croire Amiska Développement.

L'entreprise et la municipalité de Baie-Comeau ont signé, hier, le protocole d'entente concernant le développement des terrains qui accueilleront le futur power center.

Selon l'un des promoteurs d'Amiska Développement, Réjean Gallichan, le site choisi est identifié depuis neuf ans et les conditions font aujourd'hui en sorte que le marché régional est mûr pour recevoir des mégasurfaces.

« On retrouve de très bons salaires dans la région, il manque de magasins et le bassin de population est suffisant pour développer un tel projet par phases », a-t-il lancé.

Pour le dirigeant d'Amiska, qui fonctionne ici sous le vocable de Cité des achats de Baie-Comeau inc., la phase 1 du projet comprendra au moins deux grandes chaînes, sinon trois. Si tout va bien, le début des travaux sur les terrains se fera au printemps prochain. Et en octobre, les magasins pourront ouvrir leurs portes.

M. Gallichan estime que cinq *majors* pourraient s'installer à Baie-Comeau. Il refuse de citer des noms d'entreprises intéressées, mais il a signalé que les joueurs qui ont fait part de leur intérêt évoluent dans les domaines de l'alimentation, des vêtements, des fournitures de bureau, de l'ameublement et des magasins à rayons.

La phase 1 sera financée à 80 % par le promoteur. Elle est évaluée à 5 ou 6 millions $, et comprend l'aménagement des terrains, l'installation des services municipaux et de feux de circulation. Amiska prévoit investir entre 75 et 80 millions $ pour le développement complet du *power center*, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Pour rassurer ceux qui pensent qu'un mégacentre commercial sonnera le glas de nombreux petits commerces, le promoteur a donné en exemple Rimouski et Jonquière, où Amiska fait aussi des affaires.

« L'arrivée d'un mégacentre à Rimouski n'a pas entraîné de surcompétition pour les marchands du centre-ville, alors qu'à Jonquière, la Ville a pris des mesures pour aider les commerces existants. Et ça fonctionne bien », a-t-il déclaré. Baie-Comeau développera aussi des programmes pour supporter les petits commerçants.

M. Gallichan estime qu'il y a un bon potentiel de ventes futures à Baie-Comeau. Il croit d'ailleurs que les fuites commerciales sont nettement sous-estimées. Une étude de la Chambre de commerce de Manicouagan les évaluait récemment à 9 millions $. « À Baie-Comeau, on pense plutôt que les fuites s'établissent à 28 ou 29 millions $. »

Quant au maire de Baie-Comeau, Ivo Di Piazza, il a estimé que « se donner l'opportunité de créer une offre de magasinage comparable à celles des pôles commerciaux que sont Québec et Chicoutimi milite en faveur de notre développement économique ».

NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES À RIMOUSKI

1,5 M$ à trouver en un mois

Les soumissions dépassent toutes le budget approuvé par référendum

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La Ville de Rimouski devra trouver plus de un million et demi de dollars d'ici le 1er décembre, 30 jours après l'ouverture des soumissions faites pour la construction de sa salle de spectacles. Sinon, elle pourrait être obligée de repartir à zéro, après 25 ans de débats sur ce projet cher au maire Michel Tremblay.

La plus basse des soumissions déposées la semaine dernière, de 10,7 millions $, n'était pas conforme. Les huit autres soumissions variaient entre 10,95 millions $ et 11,58 millions $. Elles ne comprenaient cependant pas certains travaux liés à la scène, de même que l'aménagement des sièges et du parterre du presbytère Saint-Germain.

Le montant de l'emprunt — 10,987 millions $ — pour la réalisation de ce projet était inscrit dans la question référendaire, à laquelle 80 % des Rimouskois ont voté OUI, le 23 février 2003. Les coûts sont maintenant passés à 12,5 millions $.

« Nous en sommes au *go, no go*. Le temps est court, il est un peu midi moins cinq. J'ai un règlement d'emprunt à respecter. L'idéal est d'avoir une aide supplémentaire des gouvernements. Je suis confiant. Est-ce que la Ville assumera la facture supplémentaire si nous n'avons pas toute l'aide demandée ? J'aurai à réunir mon conseil, si c'est le cas », commentait le maire de Rimouski Michel Tremblay.

Les coûts excédentaires sont estimés à 1,5 million $, sans tenir compte d'une hausse de la participation fédérale, non encore confirmée, de 1,7 à 2,5 millions $.

LE GOUVERNEMENT PRUDENT

Une rencontre « exploratoire » est prévue vendredi avec des membres du personnel politique de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, pour solliciter une hausse de l'engagement financier de Québec, actuellement plafonné à 5 millions $.

Là-dessus, le ministère de la Culture et des Communications du Québec se montre prudent. « Je ne veux pas faire d'hypothèses dans ce dossier. Nous allons rencontrer M. Tremblay, l'écouter et prendre une décision qui sera la meilleure dans les circonstances », dit Isabelle Melançon, attachée de presse de la ministre Beauchamp.

L'aide offerte représentait, lors de l'annonce faite le 22 février 2002 par l'ex-ministre Diane Lemieux, 50 % du coût des travaux, après actualisation des coûts, la tenue d'un concours d'architecte et un accord de principe pour un montant initial de 4 millions $ offert en 2000.

Dans le montage financier, le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent débourse 200 000 $ et 1 million $ doit provenir de différentes commandites alimentées par une campagne de financement lancée le 25 septembre.

Lors de la campagne référendaire, les défenseurs du NON avaient justement relevé que le coût estimé de la salle était passé de 8 millions $ à près de 11 millions $.

EN BREF

Contre une diminution de l'aide à la culture

■ La députée de Duplessis, Mme Lorraine Richard, demande à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, de revoir sa décision de diminuer sa participation financière au Centre de la culture et d'interprétation de Havre-Saint-Pierre. La ministre Beauchamp entend réduire par tiers successifs, en trois ans, toute l'aide accordée à ce centre, dont les activités mettent en valeur le patrimoine culturel et historique de la Minganie, une région grandement visitée par les touristes européens, américains et canadiens. S.T.

Homme recherché

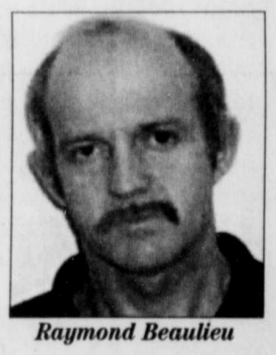

Raymond Beaulieu

■ Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de La Mitis recherchent Raymond Beaulieu, 54 ans, de Grand-Métis, soupçonné de s'être introduit par effraction et armé dans une résidence de Saint-Octave. « Il y a eu une altercation et des coups de feu ont été tirés. Une des personnes a subi des blessures mineures », explique Claude Ross, porte-parole de la SQ au Bas-Saint-Laurent. Un triangle amoureux serait à l'origine des événements. L'individu recherché mesure cinq pieds et cinq pouces et pèse 144 livres. Il a les cheveux gris et les yeux bruns. Au moment des événements, il portait un ensemble de motoneige gris. Toute information pertinente peut être transmise de façon confidentielle au sergent Michel Gemme, du Bureau régional d'enquêtes, au 721-7271 entre 8 h et 17 h, ou au 310-4141 (sans frais) 24 h sur 24. J-F.N.

1617947

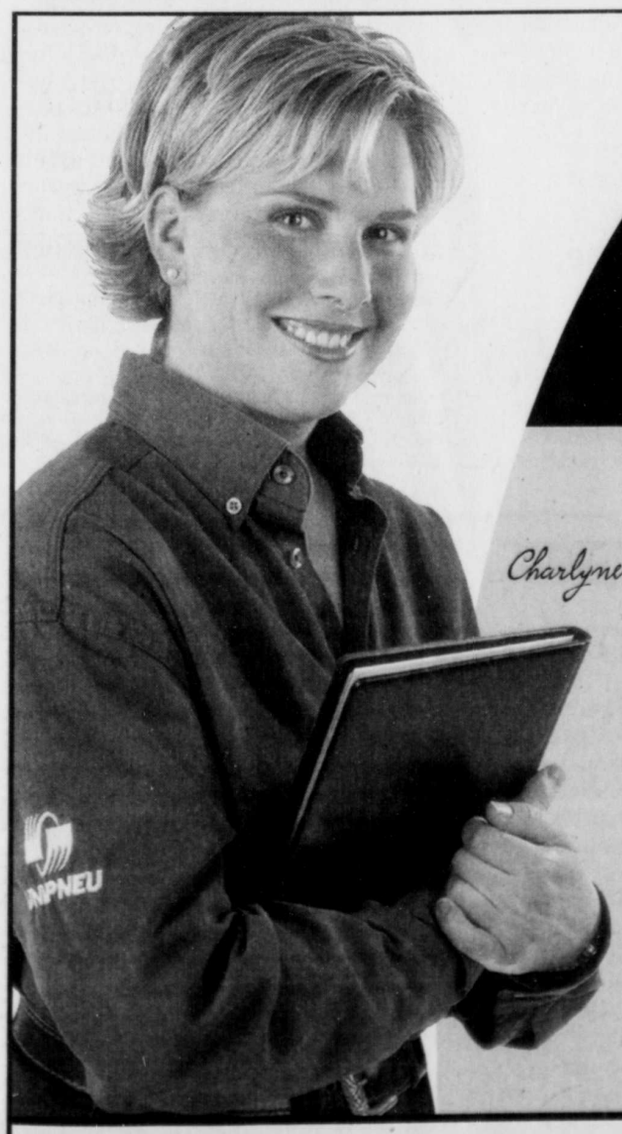

Les spécialistes en pneus
ne se ressemblent pas tous!

Charlyne Ratté

PIRELLI

WINTER 160S+
L'hiver n'a aucune chance!

- Traction et freinage supérieurs sur neige et glace
- Composé de silice
- Très bonne stabilité
- Protection contre les risques routiers

PNEUS RATTÉ
529-5378
Québec : 103, 3e avenue et 4065, Boul. Wilfrid-Hamel Ouest
www.pneusratte.com
UNIPNEU
AUTOPRO MÉCANIQUE

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Ça continue !

Les manifestations des citoyens réclamant la réouverture de l'enquête sur la prostitution juvénile prennent une tournure préoccupante. Bien sûr, ces personnes ont le droit d'exprimer leurs inquiétudes et de se sentir interpellées par une enquête qui touche une corde aussi sensible que la sécurité de leurs enfants. Mais les raisons invoquées pour demander la reprise du projet Scorpion témoignent de l'existence d'une certaine confusion au sein d'une partie de la population. Une confusion alimentée par le venin de quelques animateurs de radio.

Mettons une chose au clair. Tout le monde s'entend pour dire que la prostitution juvénile doit être combattue, que les souteneurs et les clients qui profitent de ce crime doivent être punies, que tout doit être fait pour protéger les adolescentes des griffes des proxénètes. C'est ce qu'a tenté de faire la police de Québec en lançant l'opération Scorpion. Et c'est ce qu'elle continuera de faire, même si ce projet en particulier est désormais entre les mains des tribunaux.

Car la lutte contre la prostitution, contre le crime organisé, contre la drogue ne s'arrête pas parce que prend fin une opération policière bien ciblée. La Sûreté du Québec ne refusera pas de traiter de nouvelles informations sur le gangstérisme, même si l'opération Printemps 2001 est maintenant judiciarisée. Les policiers gardent un œil constant sur la culture de la drogue même si plusieurs projets, comme l'opération Falouin, ont abouti au fil du temps à des arrestations.

Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com

Dans le cas de la prostitution juvénile, le projet Scorpion a atteint son but : des preuves ont été accumulées, des personnes ont été accusées et il appartient maintenant au système judiciaire de décider de leur culpabilité. Mais dans leur quotidien, les policiers de Québec ne fermeront pas pour autant les yeux sur de nouveaux indices révélant l'existence potentielle d'un réseau. Rouvrir l'enquête à ce stade-ci risquerait tout simplement de tout bousiller et de permettre à tous les accusés de s'en tirer.

A-t-on besoin d'une escouade d'enquête permanente pour contrer ce type de crimes en particulier ? La question mérite d'être posée. Mais on peut aussi rétorquer que c'est en multipliant les policiers sur le terrain, en envoyant davantage d'agents dans les écoles, les arcades, les centres commerciaux, les parcs qu'on minimisera les risques de récidives. Et, en théorie, c'est ce que propose la police de Québec avec son projet d'agents plus près de la communauté.

« Que l'on continue », soutiennent les manifestants. Et ça continue, pourrait-on affirmer. D'autant plus que le ministre de la Justice, Marc Bellemare, devrait dévoiler sous peu le résultat de sa propre vérification sur la preuve de l'enquête Scorpion. Mais d'ici là, nous avons tous intérêt à éviter les réactions épidermiques et les accusations gratuites. Les ouï-dire, les rumeurs, les impressions sont de bien mauvais guides et ne pourraient tenir la route devant le tribunal, qui a besoin de preuves non équivoques pour condamner. Tâchons de ne pas l'oublier.

Combien de morts ?

« Combien faudra-t-il encore de morts pour que cette évidence devienne réalité ? » Cette question, c'est l'écrivain israélien David Grossman qui la pose. Et l'« évidence » dont il parle est inscrite noir sur blanc dans l'ambitieux pacte de Genève, où ont été consignés les sacrifices auxquels Palestiniens et Israéliens devront consentir pour parvenir à la paix. La paix ? Avez-vous dit la paix ?

Il y a des mots comme celui-là qu'on n'ose plus prononcer en évoquant le conflit israélo-palestinien. Il suffit que survienne un attentat kamikaze, toujours imprévisible, ou une incursion militaire, toujours possible, pour qu'on se sente même ridicule de l'avoir ne serait-ce que murmuré. Mais voilà, contre vents et marées, contre le désespoir et la haine, des citoyens israéliens et palestiniens ont osé. Ils ont osé rédiger un pacte de paix.

Le pacte de Genève, puisque c'est son nom, a été négocié par des personnalités israéliennes et palestiniennes qui n'étaient mandatées ni par le gouvernement d'Ariel Sharon ni par l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. Sa seule existence témoigne d'ailleurs de l'inaptitude de ces deux dirigeants à mettre un terme au conflit. Il est une gifle à leur endroit.

Jean-Marc Salvet
JMSalvet@lesoleil.com

Le projet repose sur l'échange entre une souveraineté palestinienne sur la partie orientale de Jérusalem, y compris l'esplanade des Mosquées, contre l'abandon du droit au retour en Israël des réfugiés palestiniens. Ce compromis serait complété par un tracé des frontières sur la ligne d'armistice de 1949. Il entraînerait une évacuation par Israël de la plupart des colonies de Cisjordanie et de la totalité de celles de Gaza. Une force internationale serait chargée de veiller à l'application de l'accord.

Le pacte de Genève, qui sera paraphé symboliquement d'ici la fin du mois, est le premier projet à pousser le détail aussi loin. Il permet même de dessiner les cartes des deux États à la maison près ! Jusqu'à présent, on s'entendait plutôt sur les grandes lignes d'un plan et on renvoyait à plus tard l'examen des questions les plus délicates...

Cette charte, on s'en doute, n'a pas plu à tout le monde, ni en Israël ni en Palestine. Les jusqu'au-boutistes sont encore les maîtres du jeu. Pour l'instant, son principal mérite est d'avoir permis à Ariel Sharon de redécouvrir les vertus de la « feuille de route », ce plan élaboré par les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et l'ONU (donné pour mort mille fois depuis le printemps).

En écho à l'écrivain israélien David Grossman, concluons sur les mots simples de Slimane Khoury, du Théâtre national palestinien, pour qui « ni la force ni la terreur ne résoudront ce conflit ». C'est bien sûr une évidence. Mais combien faudra-t-il encore de morts pour qu'elle soit entendue ?

CARREFOUR DES LECTEURS

Mégahôpitaux : où est le ministre de la Santé ?

Si j'étais le ministre de la Santé, je serais furieux car, pour évaluer la pertinence de la création de deux mégahôpitaux à Montréal, le premier ministre Charest demande l'avis de deux anciens premiers ministres, dont Brian Mulroney. À ce qu'on sache, Philippe Couillard est présentement le ministre de la Santé au Québec et il me semble avoir toute l'intelligence et le jugement pour traiter de la question des mégahôpitaux.

Si Jean Charest nomme les deux hommes commissaires pour ce projet qui ne finit plus d'être à l'étude, le dossier doit être pour le moins controversé. Enfin, il faudra bien un jour se brancher. Comme pour les défusions ou la mise à jour de l'État. La catalepsie est une maladie qui se soigne, Dr Couillard !

Michel Lebel
Entrelacs

La solitude, non merci !

(*À Michel Giroux*)

Vous serez taxé d'abruti heureux. Les gens ont la fâcheuse tendance à mélanger les termes ; solitude, individualisme, solitaire, etc. Les bienpensants ont un penchant à niveler, à uniformiser, à façonner notre monde d'un seul et même schème de pensée. Constatons le rôle de certains médias qui s'y appliquent allègrement.

L'ermite de la Renaissance ou la religieuse d'hier n'étaient-ils pas des êtres de solitude avant tout, en harmonie avec leur choix de vivre en communauté ? Aujourd'hui, nous sommes regardés comme des extraterrestres lorsque nous affirmons notre petit bonheur dans notre solitude.

Pourtant, j'ai une ado qui comble mon cœur, des amitiés de plus d'un quart de siècle et des gens fantastiques qui « gravitent » autour de moi au fil des rencontres. Je pratique l'altruisme envers mon prochain etc. La littérature, une bonne bouffe, la musique m'apportent autant de joies et ouvrent mon livre de sensibilités. Je vis, je vibre...

Que demander de mieux. Et je sais qu'il est possible d'arriver à ce même constat de bonheur... en étant en couple !

Jean-Guy Bernier
Québec

Sondage sur les défusions

Au sujet du sondage SOM LE SOLEIL : son principe même m'a plus que choquée ! À qui profite le crime face à pareille escroquerie médiatique ? Pour une vision juste de l'avenir d'une défusion, Sillery par exemple, c'est aux habitants de Sillery qu'il faut poser la question. Surtout pas aux habitants de Québec, ni encore moins à M. L'Allier. En faisant croire que la partie est perdue d'avance, vous cherchez à démobiliser et à démotiver les électeurs qui n'ont pas voulu de ces fusions forcées et qui, du reste, ont contribué au départ de M. Landry. Cette manœuvre est vouée à l'échec dans la plus plupart des anciennes villes.

Chantal Barrois Massie
Sillery

Vivre selon ses moyens

L'emprunt de 600 000 000 $ nécessaire à l'étatisation de l'électricité au Québec avait été une affaire qui a passé près d'échouer. Nous sommes en 1962 et l'équipe du tonnerre n'en a guère fait mention, car cela aurait été admettre que si M. Duplessis n'avait pas laissé une province sans dettes, cette opération n'aurait probablement pas eu lieu. Comme quoi, il est toujours bon de se garder une marge de manœuvre au cas où... et ne pas s'endetter outre mesure, et garrocher les millions $ à gauche et à droite, à n'importe qui, n'importe comment. Commençons par payer nos dettes et vivons selon nos moyens.

Louis Ferland
Saint-Prosper de Beauce

Spécial : bœuf haché, 0,44 $/lb !

La situation financière des éleveuses et des éleveurs n'a jamais été aussi scandaleuse. Un bovin de 1600 livres vivant (850 livres à l'abattage) peut finir en 450 livres de bœuf haché : les productrices et producteurs ne reçoivent que 200 $, le prix d'une chatte dégriffée.

Les plus âgés se rappelleront que l'argent imprimé pour la guerre 1939-1945 nous avait sortis d'une crise. Malheureusement, depuis, les intermédiaires de l'époque, qui opéraient pour faire vivre leur famille, ont été remplacés par des géants de l'alimentation, dont les pdg se disputent le partage de millions de dollars pendant que leurs actionnaires se permettent des voyages autour de la planète.

Les chefs d'exploitations agricoles, qui subissent l'odieux de ces coupures de prix, pourront-ils tenir longtemps ?

Comme la plupart des fermes ont été données en garantie à divers groupes financiers, est-ce que ceux-ci saisiront ces entreprises tout d'un bloc ou en pièces détachées en cas de « banqueroute » ? Qui peut dire alors ce qu'il nous en coûtera pour nous nourrir ?

Roland Godin
Donnacona

Qu'en pensez-vous ?

Jean Chrétien

Paul Martin prendra bientôt les rênes du gouvernement canadien. Que retiendrez-vous des 40 ans de vie politique de Jean Chrétien et de ses 10 années à la tête du pays ? Vos lettres sur le sujet seront publiées dans les prochains jours. Pour nous faire parvenir votre opinion ou tout commentaire sur un autre sujet d'actualité, écrivez-nous à **opinion@lesoleil.com.**

FAITES-NOUS PART DE VOTRE OPINION *en nous écrivant à l'adresse suivante :*
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

RÉFLEXION

La réadaptation : un atout pour la société

Pierre Bruneau
L'auteur est chef d'antenne à TVA

Que connaît-on au juste de la déficience physique et de la réadaptation ? Bien sûr, nous avons eu l'occasion de remarquer les places qui sont réservées, dans les stationnements publics, aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou encore la canne blanche et les chiens-guides qu'utilisent les personnes aveugles ou malvoyantes. Peut-être même avez-vous croisé des personnes sourdes qui communiquaient entre elles par signes. Mais a-t-on la moindre idée de ce que signifie réellement la réadaptation pour chacune des personnes ayant une déficience motrice, visuelle, auditive ou du langage et de la parole ?

Maintenir la personne handicapée chez elle ne suffit pas

Il faut d'abord comprendre qu'une personne ayant une déficience physique n'est pas en soi une personne « malade », mais bien une personne qui vit avec des incapacités persistantes et significatives. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle ne possède aucune capacité... La réadaptation, c'est donc tout un ensemble d'interventions professionnelles — prodiguées par des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des orthophonistes, des spécialistes en orientation-mobilité aussi bien que par des médecins, des infirmières, des psychologues, des travailleurs sociaux, etc. — qui concourent à la récupération, au maintien et au développement des capacités physiques de la personne handicapée, à l'acquisition par elle de nouvelles habiletés de même qu'à la diminution et à la compensation de ses incapacités.

L'objectif premier de la réadaptation est d'améliorer l'autonomie de la personne physiquement handicapée afin qu'elle puisse, à l'instar de tout individu, accomplir ses activités de vie quotidienne, étudier, travailler, participer à des loisirs, etc., bref qu'elle puisse vivre dans sa communauté et y exercer pleinement ses rôles sociaux.

La réadaptation, c'est aussi faire en sorte que l'intégration sociale des personnes ayant une déficience physique se transforme en une participation sociale effective. Car il ne suffit pas de maintenir simplement la personne handicapée chez elle, il faut également lui offrir les moyens de participer véritablement à la vie dans sa collectivité. C'est ainsi que la réadaptation contribue, par exemple, à intégrer des enfants handicapés dans leur milieu scolaire, à retarder l'hébergement des personnes âgées handicapées dans des centres de soins de longue durée, à permettre aux adultes handicapés d'accéder au marché du travail, aux accidentés de retourner plus rapidement à leur travail, etc.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Fin de régime... Mais pour qui ?

On parle beaucoup de «fin de régime» à Ottawa. Mais ce n'est pas seulement la fin du régime Chrétien. C'est aussi celle d'un gouvernement et d'un parti minés par la complaisance et la perte de tout sens moral. L'héritier, Paul Martin, en subira inévitablement les conséquences.

Le député de LaSalle-Émard espérait s'installer confortablement dans les meubles du premier ministre du Canada. C'était vrai il y a un an. Mais aujourd'hui, il hérite d'un gouvernement au bout de son rouleau, d'une équipe ministérielle usée, d'un parti désorganisé, et il fait face à une opposition réunifiée. Tant la formation de son premier Conseil des ministres, que la réélection de son gouvernement, ne seront pas une partie de plaisir.

La désinvolture avec laquelle des ministres importants du cabinet fédéral ont accepté les petits cadeaux de la famille Irving ont suscité l'écœurement de la population : on ne parlait que de cela le week-end dernier dans les chaumières du Canada. Les Irving ne sont pas un modèle de vertu. Ils sont même de très mauvais citoyens corporatifs, refusant de payer leurs impôts au Canada. Ce copinage relève de la même corruption de l'esprit que celui des artistes qui fréquentent les petites fêtes des motards criminels.

Mais il eut été bien difficile au futur chef, Paul Martin, de leur adresser des reproches publics. N'a-t-il pas reçu 100 000 $ de la même famille pour financer un simulacre de campagne au leadership? D'ailleurs, on a hâte de savoir où seront passés les 10,7 millions $ que les Irving et autres grands barons de l'industrie et de la haute finance canadienne ont versés à la campagne de Paul Martin !

Car l'exemple vient de haut. Depuis que les chefs de parti monnayent l'accès à leur auguste personne contre de généreuses contributions à la caisse du parti, les citoyens sont convaincus que l'argent achète le pouvoir, ou à tout le moins l'accès au pouvoir. Vous et moi ne serons jamais invités à la pêche au saumon. Et nous ne possédons pas de concession sur une rivière ou un lac pour inviter notre député à taquiner le goujon.

C'est évidemment l'influence américaine qui poussa les partis politiques canadiens à créer ainsi des «clubs» — véritables caisses occultes — dont les comptes ne sont rendus à personne et dont les seules activités se résument à de somptueux cocktails où ministres et premiers ministres prêtent une oreille complaisante aux requêtes des lobbyistes de toutes sortes.

Par ailleurs, le gouvernement dont hérite l'ancien ministre des Finances n'a plus un sou. Il commet même le sacrilège de sacrifier le remboursement

Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

de la dette à la paix avec les provinces. Paul Martin, déjà premier ministre, aurait-il approuvé ? [Incidemment, il n'y aura pas un sou pour le Québec de cette réserve spéciale de 2 milliards $ destinée aux provinces puisque l'argent a déjà été dépensé par le gouvernement du Parti québécois... C'est Yves Séguin qui a dû pousser un soupir de soulagement !]

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas seulement la maladie de la vache folle en Alberta, ni l'épidémie de SRAS à Toronto, ni même la réévaluation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, qui ont mis le gouvernement fédéral en difficulté. Ce sont plutôt toutes ces dépenses fastueuses approuvées par Jean Chrétien, et qui se répercuteront sur les trois ou quatre prochaines années, qui ont hypothéqué les excédents budgétaires. Avec quel argent, par exemple, Paul Martin financera-t-il son ambitieux programme de renouvellement des infrastructures municipales ?

Une équipe usée, un gouvernement ' cassé »... Et le futur premier ministre hérite en plus d'un parti endetté et désorganisé. Voilà 10 ans que les libéraux sont au pouvoir et ils traînent encore une dette de 2,5 milliards $ au Québec !. Et la dette nationale du PLC — «d'au moins un million» — sera encore alourdie, dans 10 jours, par la tenue d'un congrès qui n'intéresse personne. Au moins la moitié des délégués choisis pour y participer ne veulent pas dépenser 1500 $ pour une réunion à laquelle on ne leur demandera même pas de voter. Ce sera la première fois qu'un congrès au leadership ne fait pas ses frais.

Pourquoi se rendre à Toronto en effet, surtout quand on habite Vancouver ou Saint-Jean ? Pour fêter Jean Chrétien ? Les militants n'arrêtent pas de le faire depuis 13 ans qu'ils l'ont choisi pour chef ! Pour couronner Paul Martin ? Il l'est déjà depuis des mois.

Le PLC paie très cher aujourd'hui les 10 années pendant lesquelles Jean Chrétien a ignoré ses militants. Le parti est devenu une machine à gagner des élections sans qu'on daigne lui expliquer pourquoi il est important d'en tenir. Et il n'a même pas eu droit à la reconnaissance d'un chef qui a laissé la bureaucratie fédérale faire le patronage et récompenser les amis à sa place. En un mot, le parti n'est pas prêt à faire des élections.

Les élections de 1997 et de l'an 2000 ont été plutôt faciles pour les libéraux. Mais le printemps prochain, la droite canadienne sera réunie derrière un nouveau chef. Quand bien même il ne s'agirait que de Stephen Harper, les libéraux pourraient avoir une surprise. Dans le Canada profond, il y a une réelle lassitude à l'égard de ces « Rouges » qui se sont habitués au pouvoir au point d'en abuser. On commence à dire et à écrire, ailleurs au pays, que depuis deux ans qu'il dirige l'Alliance canadienne, Stephen Harper n'a pas commis de faute et que ses députés le suivent sans rechigner, ce qui est nouveau dans ce parti de geignards. «Vous allez me voir souvent au Québec», me disait Harper lundi dernier. Après tout, les Québécois se sont bien habitués à Joe Clark... Qui sait ?

Et il y aura aussi, dans les grands centres urbains, l'attrait d'une force de gauche dirigée par un chef présentable, Jack Layton, accompagné d'une brochette de candidats de prestige. On parle même d'un retour d'Ed Broadbent ! Ne riez pas : Pierre Trudeau l'a élevé au rang d'Honorable, membre du Conseil privé. Il ne devait pas être si mauvais que cela !

Croyez-moi : il n'y en aura pas de facile pour Paul Martin !

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET LES NOUVEAUX PROGRAMMES

Tout un programme pour les enseignants

La réforme au préscolaire et au primaire va bon train. Celle du secondaire s'en vient. Il fallait amorcer un virage pour combattre l'échec, réduire le décrochage et amener les élèves à acquérir des compétences. Mais l'évaluation est-elle à la hauteur d'une telle ambition ? L'incertitude des bulletins, la perplexité des parents devant les façons d'évaluer, la lente écriture d'une politique d'évaluation qui vient de paraître et l'absence de méthodologie éprouvée sont les indices de difficultés certaines. Dans ce deuxième et dernier article, le professeur Gérard Scallon traite du défi que cela représente pour les enseignants.

Gérard Scallon,

L'auteur est professeur titulaire à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Où sont les difficultés ? Le nombre élevé de compétences à traiter dans le programme du préscolaire et du primaire correspond à une difficulté de taille tant du point de vue pédagogique que du point de vue de l'évaluation. Il fallait bien sûr viser le développement intégral de l'enfant mais une telle orientation en a fait un programme des plus ambitieux.

L'élève est imputable de ce qui lui arrive

On trouve aussi des énoncés de compétences sans contexte : « jugement critique », « esprit créatif », « communication » et « coopération », pour n'en prendre que quelques-unes. Ce sont les compétences transversales dont l'évaluation pose d'énormes difficultés même aux spécialistes en évaluation.

La mouture de plusieurs autres compétences est très variée. Certaines évoquent des activités d'apprentissage, d'autres des résultats attendus et la démarcation n'est pas toujours aussi nette. Que l'on retienne cependant que bon nombre de compétences sont annoncées avec des verbes équivoques : « s'approprier », « apprécier », « structurer », etc. qu'il faut traduire. L'évaluation ne fait pas partie du problème. Elle ne fait que le révéler !

Pour ce qui est de la validité de l'évaluation, il faut s'assurer que l'élève est imputable de ce qui lui arrive. On n'exclut pas l'aide qu'il peut recevoir, bien au contraire, mais on doit se tenir loin de ce qui pourrait être aptitude ou acquis extrascolaire. « Démontrer une certaine ouverture.... » ou « s'ouvrir à ... », par exemple, devraient être objets de débat. Et la maîtrise d'une compétence exige de chaque élève des capacités de transfert à des situations nouvelles. La barre est haute !

ARCHIVES LE SOLEIL

Les élèves seront soumis à une nouvelle forme d'évaluation de leur compétence.

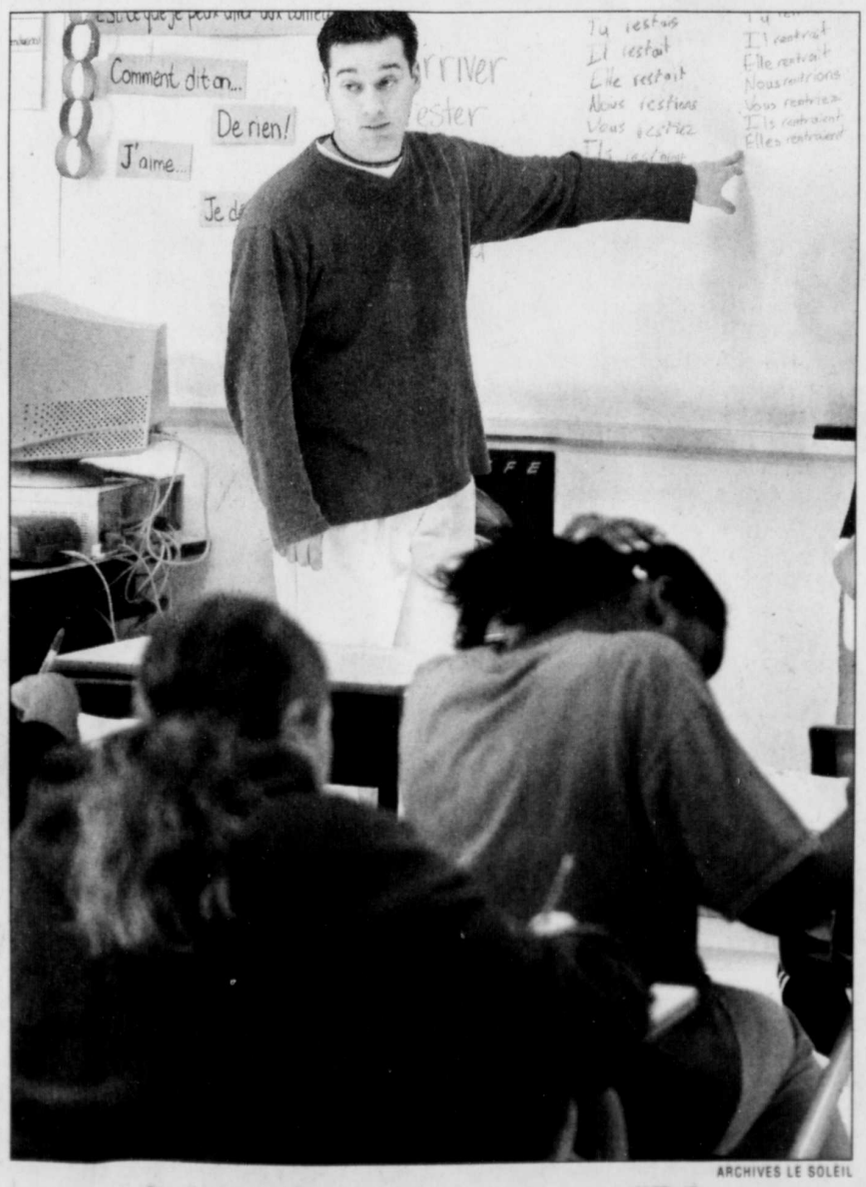

ARCHIVES LE SOLEIL

La tâche qui attend les enseignants s'annonce difficile.

Y A-T-IL DES SOLUTIONS ?

Aux enseignants qui hésitent devant l'évaluation, on leur réplique qu'ils n'ont qu'à observer leurs élèves, qu'ils connaissent fort bien d'ailleurs. C'est vrai, mais c'est simple ! Et c'est même simpliste ! Les compétences à évaluer ne sont pas marquées dans le front des élèves et ne se révèlent pas nécessairement dans la conduite de tous les jours. Il faut placer ces élèves dans des situations précises, spécifiquement conçues pour révéler leurs forces et leurs faiblesses et ce, non seulement au regard de chaque compétence elle-même, mais aussi au regard de ce qu'ils doivent savoir avant de devenir compétents.

La première solution à envisager doit se situer du côté du nombre de compétences à traiter. Seule une approche superficielle de l'évaluation permet de tolérer un nombre aussi élevé. Des choix déchirants devront être faits entre « qualité » et « quantité » (par qui ?), entre ce qui est essentiel et ce qui est accessoire. Il y a là une idée à creuser, ne serait-ce que pour aérer les bulletins transmis aux parents et permettre aux enseignants de s'approprier graduellement l'évaluation des compétences.

Pour assurer une interprétation éclairée de certains énoncés vagues, il faut proposer aux enseignants et aux enseignantes des « traductions » ou des modèles d'interprétation au moyen de guides et de manuel appropriés. L'idée de liberté laissée au milieu scolaire pour la transposition du programme est louable mais jusqu'où faut-il aller dans la diversification des découvertes locales. Le jugement critique, par exemple, est-il ou sera-t-il le même en Abitibi, en Estrie ou en Gaspésie ?

Enfin, affirmons qu'il n'y a pas de réforme qui tienne sans la participation engagée des enseignants et des enseignantes. La réforme se vit dans des classes composées de plusieurs élèves, chacun ayant ses caractéristiques propres. La formation et le perfectionnement des maîtres sont-ils vraiment à la hauteur des ambitions d'une approche par compétences, par exemple ? Je ne le crois pas ! On peut certes composer avec la riche expérience et la formation déjà reçue de la plupart des enseignants et des enseignantes en exercice qui fait en sorte que les élèves apprennent et se développent au point de bien figurer dans les enquêtes internationales. Ce qui est nouveau, c'est la notion de compétence avec son lot de changements à apporter. La mise à jour ne peut emprunter uniquement des modèles de transmission de recettes toutes faites qui, en matière de compétence, n'existent d'ailleurs même pas !

Le ministère de l'Éducation a déjà produit des documents guides pour placer l'évaluation des apprentissages sur les rails de sa réforme. Mais il est grand temps d'interpeller les responsables de la formation des maîtres dans les universités et de placer des commandes précises comme doit le faire un employeur responsable. L'évaluation des compétences fait partie des compétences professionnelles attendues chez les futurs enseignants d'après un document d'orientation du ministère. Pour les facultés d'éducation il est possible de contourner les indications de ce document en cherchant refuge dans une pénurie de postes de professeurs en évaluation des apprentissages. On ne prend pas toujours l'évaluation au sérieux !

On ne prend pas toujours l'évaluation au sérieux

Pour le perfectionnement et la formation des enseignants, il faut multiplier les ressources : guides d'évaluation, formation à distance, sites Internet, forums de discussion. Il se fait de la recherche et du développement dans beaucoup de commissions scolaires et nous aurions tous intérêt à mieux connaître les approches qui y sont expérimentées.

On ne doit pas se limiter à transmettre du savoir et du savoir-faire aux enseignants et aux enseignantes. Il faut enrichir et élargir leur jugement critique, celui qu'ils ou qu'elles possèdent déjà et qui est de la même mouture que le jugement critique, une compétence transversale à développer chez les élèves du primaire. Il leur faut traverser sans encombre les multiples influences auxquelles ils sont exposés dans leur tâche d'enseignement: du noir pessimisme à l'enthousiasme débridé, du réalisme morbide à l'angélisme, du compliqué au simplisme.

On a souvent entendu dire que l'école, c'était tout un programme ! L'évaluation des apprentissages aussi !

Jeep

JEEP LIBERTY SPORT 4X4 2004

Louez à

389 $* **PAR MOIS.**

Location de 54 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Climatiseur
- Télédéverrouillage
- Chauffe-moteur
- Sacs gonflables avant nouvelle génération
- Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique
- Et plus !

DODGE

DODGE DAKOTA SPORT 4X4 CLUB CAB[MC] 2004

Louez à

379 $* **PAR MOIS.**

Location de 54 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur V6 de 3,7 L
- Transmission automatique à 4 vitesses
- Différentiel autobloquant
- Lecteur de CD
- Climatiseur
- Suspension renforcée
- Et plus !

SEULEMENT CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE

L'ÉVÉNEMENT

4 4 4

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR NOS VÉHICULES 4X4 LES PLUS POPULAIRES.

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 2004

Louez à

498 $* **PAR MOIS.**

Location de 54 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Ou achetez à

31 999 $Δ

• Moteur 6-l de 4 L Power Tech • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Boîte de transfert Selec-Trac[MD] 4RM en prise maintenue • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Lecteur de CD • Et plus !

DODGE RAM 1500 SLT 4X4 QUAD CAB[MC] 2004

Louez à

479 $* **PAR MOIS.**

Location de 54 mois. Comptant initial de 1 940 $ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
PROGRAMME ZÉRO COMPTANT ÉGALEMENT OFFERT.

Ou choisissez

0 % **de financement à l'achat jusqu'à 60 mois.†**

• Moteur Magnum® V8 de 4,7 L • Transmission automatique à 5 vitesses • Différentiel autobloquant • Roues de 17 pouces en aluminium • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Lecteur de CD • Et plus !

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS
7 ANS
115 000 KM
MOTOPROPULSEUR

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep[MD] • Dodge ou daimlerchrysler.ca

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 1000 $‡

* Tarifs mensuels pour 54 mois établis pour le Dodge Dakota Sport 4x4 Club Cab[MC] 2004 avec l'ensemble 24B + DSA, pour le Dodge Ram 1500 SLT 4x4 Quad Cab[MC] 2004 avec l'ensemble 24G + DSA + WF4, pour le Jeep Liberty Sport 4x4 2004 avec l'ensemble 26B et pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Transport et taxe sur le climatiseur inclus, lorsque applicables. Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur le Dodge Ram 1500 SLT 4x4 Quad Cab[MC] 2004. *, † Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada.*, †, Δ Transport et taxe sur le climatiseur (inclus à la location, lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail de la plupart des modèles 2004 neufs en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions.** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Selon la première éventualité. Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 1 000 $ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 $). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep
DODGE
CINQ ÉTOILES